ARPADE

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

SOMMAIRE

Présentation générale p.1

Organigramme p.2

Rapport moral de la Présidente p.3

Bilan social p.9

Rapport d'activité

POLE ADDICTION - PREVENTION - SANTE

CSAPA

Service Ambulatoire p.13

Consultation Jeunes Consommateurs p.18

CSAPA Pénitencier p.21

Microstructures p.23

Appartements Thérapeutiques Relais p.26

Centre Thérapeutique Résidentiel p.28

Prévention

Point Accueil Ecoute Jeunes (PAEJ) p.3

Coordination régionale PAEJ p.34

Mesures Justice p.35

Prévention Conseil Régional p.37

Prévention Toulouse Métropole p.40

Prévention PJJ p.43

Prévention Tournefeuille p.45

Une vie d'air pur /Pause Lama /Unplugged p.48

Camin'Ado p.51

Suricate p.54

POLE ACCUEIL - HEBERGEMENT - INSERTION

Accueil et Hébergement

Accueil de Jour – Boutique Solidarité p.56

CHRS Deltour p.61

CHRS Riquet p.66

CHRS Riquet - Transition p.70

Céphée - Hébergement urgence p.72

Insertion

Confluences - Atelier Chantier d'Insertion p.76

Plan Local Insertion Emploi (PLIE) p.82

Premières Heures Chantier (PHC) p.85

ASSOCIATION RÉGIONALE DE PRÉVENTION ET D'AIDE FACE AUX DÉPENDANCES ET AUX EXCLUSIONS

Siège social au 11 Boulevard Michelet - 31 000 Toulouse

L'association ARPADE, 48 ans d'expérience, une approche globale de la lutte contre les exclusions. Créée en juin 1973, l'association se déploie au moyen d'une direction unique associative et de la constitution de 2 pôles de missions : Pôle Accueil / hébergement / Insertion (A.H.I.), Pôle Addiction / Prévention / Santé (A.P.S.).
Cette configuration a pour objectif d'optimiser la mutualisation des compétences, afin de renforcer l'approche d'accompagnement global de la personne vulnérable. Le principe reste l'accès pour la personne en demande à tous les services qu'ARPADE peut proposer, quelle que soit la demande initiale. Au total, l'association est composée d'environ 120 salariés œuvrant sur les services suivants :

Pôle Addiction, Prévention et Santé

Service Ambulatoire : Soins Spécialisés en addictologie
Centre de de Soins Spécialisés pour traiter les dépendances à différents types de produits : les drogues, l'alcool, le tabac, les médicaments ....

Service d'hébergement : Soins Spécialisés en addictologie
CTR : Centre Thérapeutique Résidentiel (12 places) pour des personnes dépendantes aux produits psycho-actifs qui décident de s'engager dans une démarche personnelle de soins.
ATR : Appartements Thérapeutiques Relais (12 Places) Ils constituent le support à partir duquel peut s'élaborer et mettre en pratique une demande de soin et d'insertion.

Service de Prévention : Prévention des conduites à risque chez les jeunes
Point Ecoute, jeunes, parents professionnels : Parler, s'informer, se rencontrer, agir,...Le Point Ecoute est au service de toute personne concernée par les questions de la jeunesse et des conduites à risque à l'adolescence.
Action de proximité de l'agglomération toulousaine : Une équipe mobile pluridisciplinaire intervient sur site pour favoriser l'accès aux soins, soutenir les acteurs locaux et développer les initiatives de prévention

Pôle Accueil, Hébergement et Insertion : au service de l'insertion des personnes dépendantes et des publics en grande précarité, est organisé autour des services suivants :

Le Service d'hébergement d'insertion (CHRS Deltour) offre 30 places en appartements diffus en ville pour un accompagnement psycho-social dans le cadre ouvert aux réalités sociales.

Le Service d'Hébergement d'Urgence pour des hommes et des femmes à la rue les plus « précarisés » et fragilisés à partir d'un accueil à bas seuil d'exigence.
- **CHRS Riquet** : 40 places en hébergement collectif et 15 places en studio de transition
- Dispositif Céphée : 43 places en appartement diffus

Le Service d'Insertion Sociale et Professionnelle : offre des supports différenciés d'insertion : 24 places sur 2 chantiers d'insertion « maintenance second œuvre bâtiment », 130 suivis pour 2 postes de référents « PLIE » de la Communauté Urbaine du Grand Toulouse et un dispositif d'insertion "Premières Heures Chantier" pour les personnes issues de la rue et permettant d'adapter le cadre de travail à leurs capacités.

La Boutique Solidarité située en centre-ville, elle offre pour des personnes précarisées, à la rue, un accueil de jour, des prestations (laverie, douches, bagagerie), des activités (sport, atelier écriture, théâtre...), des maraudes à vélos, ...

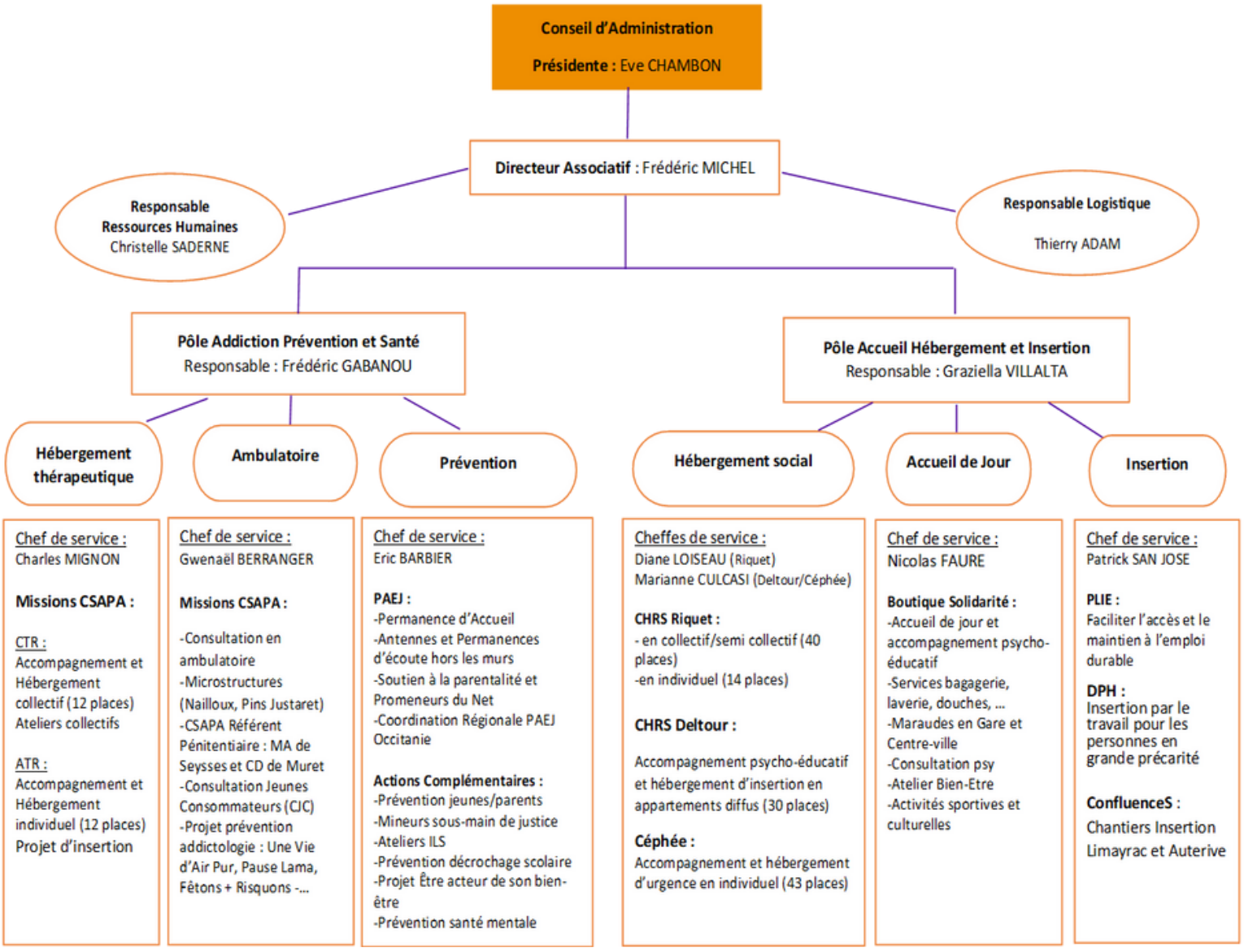
Conseil d'Administration
Présidente : Eve CHAMBON
Directeur Associatif : Frédéric MICHEL
Responsable Ressources Humaines
Christelle SADERNE
Responsable Logistique
Thierry ADAM
Pôle Addiction Prévention et Santé
Responsable : Frédéric GABANOU
Pôle Accueil Hébergement et Insertion
Responsable : Graziella VILLALTA
Hébergement thérapeutique
Ambulatoire
Prévention
Hébergement social
Accueil de Jour
Insertion
Chef de service :
Charles MIGNON
Missions CSAPA :
CTR :
Accompagnement et Hébergement collectif (12 places)
Ateliers collectifs
ATR :
Accompagnement et Hébergement individuel (12 places)
Projet d'insertion
Chef de service :
Gwenaël BERRANGER
Missions CSAPA :
-Consultation en ambulatoire
-Microstructures (Nailloux, Pins Justaret)
-CSAPA Référent Pénitentiaire : MA de Seysses et CD de Muret
-Consultation Jeunes Consommateurs (CJC)
-Projet prévention addictologie : Une Vie d'Air Pur, Pause Lama, Fêtons + Risquons -...
Chef de service :
Eric BARBIER
PAEJ :
-Permanence d'Accueil
-Antennes et Permanences d'écoute hors les murs
-Soutien à la parentalité et Promeneurs du Net
-Coordination Régionale PAEJ Occitanie
Actions Complémentaires :
-Prévention jeunes/parents
-Mineurs sous-main de justice
-Ateliers ILS
-Prévention décrochage scolaire
-Projet Être acteur de son bien-être
-Prévention santé mentale
Cheffes de service :
Diane LOISEAU (Riquet)
Marianne CULCASI (Deltour/Céphée)
CHRS Riquet :
- en collectif/semi collectif (40 places)
-en individuel (14 places)
CHRS Deltour :
Accompagnement psycho-éducatif et hébergement d'insertion en appartements diffus (30 places)
Céphée :
Accompagnement et hébergement d'urgence en individuel (43 places)
Chef de service :
Nicolas FAURE
Boutique Solidarité :
-Accueil de jour et accompagnement psycho-éducatif
-Services bagagerie, laverie, douches, ...
-Maraudes en Gare et Centre-ville
-Consultation psy
-Atelier Bien-Etre
-Activités sportives et culturelles
Chef de service :
Patrick SAN JOSE
PLIE :
Faciliter l'accès et le maintien à l'emploi durable
DPH :
Insertion par le travail pour les personnes en grande précarité
ConfluenceS :
Chantiers Insertion Limayrac et Auterive

RAPPORT MORAL DE LA PRÉSIDENTE
SEPTEMBRE 2022

Eve CHAMBON : Présidente

Le CA s'est réuni à nouveau à 9 reprises sur cet exercice dans le cadre de Conseils d'Administration réguliers, mais également dans le cadre d'une Assemblée Générale Extraordinaire en début d'année 2022 pour faire avancer le projet de la vente de Deltour et la Fabrique de Liens à Michel Ange et inscrire ainsi notre projet associatif sur le long terme.
Le CA sur cette période a particulièrement diversifié ses activités :
-Délégation pour rencontrer membres du CSE et salarié.e. s dans le contexte de crise de l'automne 2021
-Démarche Mécénat
-Accompagnement restructuration Insertion ConfluenceS
-Démarches de négociation vente et notariales pour l'opération Michel Ange et obtention de locaux de transition pour la Boutique
-Mobilisation Ségur
-Participation pour la préparation de la Journée associative
-Tenue d'une Assemblée Générale le 29 juin 2022 pour officialiser définitivement la vente de Deltour

Quelques points saillants de l'exercice écoulé :

Obligation vaccinale et tempête interne :

J'aimerai revenir ici brièvement sur les difficultés que nous avons rencontrées en cette période inédite. Ce ne sont pas les meilleurs souvenirs, les taire pourrait être plus simple mais il me semble utile de les aborder ici dans ce qu'ils ont pu nous enseigner.
Ce contexte en tensions multiples avec une faible marge de manœuvre soit l'impossibilité de proposer des aménagements aux opposant.e.s de l'obligation vaccinale, a conduit à une proposition d'échange par une délégation du CA en coopération avec le CSE. Nous souhaitions, prendre en compte la pluralité des points de vue et concourir à la cohésion de la vie associative, dans le souci de toutes et tous au bénéfice de la mission d'accueil de nos publics.

Ceci étant, nous avons fait face à la circulation de fausses informations, soit des tentatives dommageables de faire basculer des choix personnels en opération dite "politique". Nous nous sommes trouvé.e.s ainsi dans la position de réaffirmer l'enjeu d'une communication fiable qui devrait être l'affaire de toutes et tous. Autrement dit réaffirmer la priorité d'exercer notre mission auprès des publics les plus fragiles. La logique politique que chacun.e d'entre nous peut avoir comme citoyen.ne ne doit pas prendre le dessus sur la finalité de nos engagements.
Fort heureusement, la traversée de cette « tempête dans la tempête » a finalement abouti à ce que l'accueil des personnes revienne au centre des préoccupations communes. En d'autres termes, cet épisode malheureux a replacé au centre la responsabilité de l'Association et de ses professionnel.le.s d'assurer la protection des publics accueillis d'autant plus face à cette pandémie.

Je souhaite rappeler ici que la possibilité de s'adresser à son cadre de proximité a toujours été et restera toujours ouverte à chacun.e. Garantir le débat contradictoire est un enjeu fondamental. Toutes les questions ont la possibilité d'être posées tant qu'elles s'inscrivent dans une réelle ouverture pour échanger, et non pas pour vouloir imposer une vision.

Nous n'avons pu que déplorer le temps passé à opposer des démentis à des propos fallacieux et déplacés.
Ce d'autant plus, face à la réalité qui est la nôtre : la rareté de l'engagement bénévole en conseil d'administration et la nécessité pour l'équipe de 6 personnes que nous sommes de se mobiliser au plus près des priorités. En effet, bien que nous ayons déployé une stratégie continue et active de recherche de nouveaux membres, nous demeurons en équipe resserrée.

C'est également ajouté à notre emploi du temps, l'expérimentation en cours d'une **Démarche Mécénat**. Nous avons inscrit cette démarche dans notre projet associatif dans l'objectif de consolider le développement d'ARPADE dans le fonctionnement de sa gouvernance associative et sa stratégie de développement. Plus précisément, nous avons mis en place une stratégie de prospection financière, définie en objectifs, cibles et calendrier d'intervention. Nous visons une démarche d'ouverture élargie de notre réseau pour développer de nouvelles contractualisations.

Cela nous a permis d'affuter la présentation de l'association dans un travail collectif avec les salarié.e.s permettant de pouvoir présenter ARPADE auprès des partenaires de manière plus efficace et en phase avec notre réalité. Je rappelle ici comment nous avons ainsi pu redéfinir les valeurs qui guident l'ensemble de nos actions :

-**la liberté** : ARPADE soutient l'élaboration du choix de vie de chaque individu dans le périmètre autorisé par les lois républicaines.
-**la solidarité** : ARPADE accueille la singularité de chaque individu et favorise son intégration dans un réseau d'entraide collective pour mieux vivre ensemble.
-**l'audace** : ARPADE s'autorise à créer et à expérimenter de nouveaux modes d'interventions au regard des évolutions des besoins sociaux et des impacts des politiques publiques sur les personnes accompagnées.
-**l'équité** : ARPADE tend à appliquer les droits de chacun.e. Elle se mobilise pour garantir la justice sociale pour tou.te.s

Nous avons également rédigé une Charte éthique, afin que cette recherche de mécénat soit menée en cohérence profonde avec nos valeurs et missions en nous inscrivant dans un cadre d'exemplarité et de transparence au niveau déontologique, éthique et juridique. L'ensemble de ce travail nous a permis d'accroître notre niveau de connaissances de ce secteur spécifique. Toutefois ; là aussi, le temps consacré et l'accessibilité aux résultats, nous interrogent (sur les 200 000 à obtenir, seuls 40 000 accessibles dans notre cercle de mécénats potentiels). Nous allons aboutir le processus, le temps restant est exclusivement centré sur la prospection de fonds et nous en tirerons les enseignements.

L'enjeu, hier et aujourd'hui est celui du devenir d'ARPADE, qui se matérialise enfin concrètement à venir au 48 rue Michel-Ange. Cette question nous mobilise de manière continue.

Vers la Fabrique de Liens au 48 rue Michel Ange

Je rappellerai ici que cette Relocalisation à venir du CHRS DELTOUR et de la Boutique Solidarité, est l'opportunité de pérenniser, et de développer (terrain préempté pour le compte d'ARPADE le 6 mai 2021 par Toulouse Métropole) le service d'accueil de notre action associative.

À partir de la construction de ce nouvel espace, il s'agit de réaliser « une fenêtre ouverte sur l'ensemble des services de l'association à destination du public accueilli, mais également du réseau-partenariat : ARPADE Une fabrique de liens en cœur de ville ! »

La philosophie du projet, a contrario d'un lieu invisibilisé en raison de son accueil de la grande précarité, sera celle d'un rayonnement attractif à partir de valeurs sociétales partagées et d'un espace dédié à la production culturelle, sportive et de loisirs, accessible et partageable pour toutes et tous.
Après de multiples négociations, ARPADE a pu signer un compromis de vente concernant nos locaux sur le Boulevard Deltour, permettant ainsi de garantir les ressources pour la construction des nouveaux locaux.
Point essentiel de la négociation, ARPADE a mis en balance dans la conclusion du contrat la nécessité d'une solution de transition pour la Boutique Solidarité (impasse Arzac impérativement libérée au 31 juillet): le promoteur a joué le jeu et facilité la conclusion d'un bail précaire avec les propriétaire des locaux Rue Brouardel. Aucune autre alternative n'existait et aucun retour des partenaires n'avait été fait malgré nos alertes régulières depuis janvier dernier.

A ce jour, nous pouvons faire le point d'étape suivant :
-retour des diagnostics pollution favorables du terrain Rue Michel Ange
-demande de permis de construire déposé en avril 2022, le permis devrait être purgé de tout recours en février 2023
-les associations de riverains ont été rencontrées et le projet a été reçu de manière positive
-validation de l'achat du terrain au CA de l'EPFL en ce mois d'octobre 2022, ARPADE pourra se porter acquéreur en mars 2023
-une réunion avec l'ensemble des financeurs a été réalisée en mai pour travailler en commun le plan de financement qui sera bouclé avec un recours à l'emprunt pour compléter les subventions obtenues et le produit de la vente de nos locaux Bd Deltour.

Gestion Financière nerf de la guerre

Nous pouvons nous satisfaire collectivement d'avoir pu valider en octobre un budget prévisionnel en équilibre (répartition tout aussi équilibrée des deux pôles : Pôle Accueil Hébergement Insertion 3 M°5 /Pôle Addiction Prévention Santé 3 M°1, soit un Budget total de 6 M° 6.
En conséquence, nous avons validé des comptes administratifs excédentaires sur les deux pôles (Pôle APS (Addiction Prévention Santé)et Pôle AHI (Accueil – Hébergement – Insertion)).

Les frais de siège ont été financés par la quote-part de chaque service et dispositif selon une clé de répartition établie sur le total des dépenses de l'association, soit 4.8%

Confluences : l'enjeu de l'insertion par l'activité économique au sein d'ARPADE

En préambule, l'aventure de l'IAE à ARPADE a d'abord été le fruit historique d'un mariage raté avec une autre association toulousaine, l'association DU MAY. De cette tentative de mariage associatif est née ConfluenceS, qui devait initialement être portée par les deux associations. ARPADE a choisi historiquement d'incarner ce pari, les deux derniers exercices ont convoqué nos énergies communes pour valider ce pari et aller vers un modèle économique performant pour une insertion paritaire.

Le travail d'accompagnement mené par les administrateurs et l'équipe de direction a permis une optimisation de la conduite des chantiers et d'envisager la clôture des comptes avec un résultat positif. En Avril le CA de Confluences, a acté que Confluences garderait son entité juridique. Différents éléments essentiellement juridiques et budgétaires ont permis de mettre à jour que Confluences n'avait aucun intérêt à intégrer ARPADE et réciproquement.

Cependant, fort des progrès réalisés, il a été possible de résoudre le problème d'inégalité salariale, notamment en raison de conventions collectives différentes. A ce jour, l'égalité salariale est en cours d'aboutissement, 2 temps : 2/3 au 1er mai 2022 et 1/3 au 01/01/2023, afin que salarié.e.s de Confluences et d'Arpade se trouvent sur une même égalité de traitement. Un processus d'adoption de la convention 51 pour Confluences va être mis en œuvre pour pérenniser cette égalité de traitement.

L'identité actuelle de ConfluenceS au sein d'ARPADE nous convoque à repenser cette gouvernance. En conséquence aujourd'hui, chaque administratrice, administrateur d'ARPADE devient administratrice, administrateur de Confluences afin que les sessions des CA se tiennent aux mêmes dates pour faciliter l'organisation et l'opérationnalité des instances de l'association. Là aussi, nous avons du adapter notre effectif et sa disponibilité à la nécessité. Le président de ConfluenceS a maintenu son engagement jusqu'à ce que nous puissions consolider stratégiquement ce levier à l'insertion de nos publics.

Mobilisation pour la revalorisation de tous les salaires dans le cadre du SEGUR

Dés octobre 2021 Le CA a validé le principe d'inscrire l'augmentation des salaires aux budgets prévisionnels dans le cadre du SEGUR. (Le cout estimé est d'environ 5 KE par ETP concerné. Il s'agit aussi de s'assurer des financements pour supporter une telle dépense.)
Comme nous vous l'avons communiqué, nous maintenons la mobilisation pour faire valoir non seulement une définition globale de la santé, qui ne peut se réduire au sanitaire mais aujourd'hui après l'extension obtenue (Conférence des métiers de l'accompagnement social et médico-social du 18 février 2022), nous portons la nécessité de la reconnaissance de l'ensemble des professionnel-le-s de l'accompagnement sans discrimination.
Nous ne pouvons nous résoudre à ce que ne soient pas pris en compte les secteurs d'insertion et de prévention de l'approche globale d'ARPADE. De même nous ne pouvons nous résoudre à la non prise en compte des professionnel.le.s des fonctions support, sans lesquels les accompagnements ne pourraient se réaliser.
Nous revendiquons la nécessité de n'oublier personne et de reconnaitre chacun.e dans sa fonction comme un rouage essentiel de notre système de soin, médico-social ou social, chacun.e participe à faire tenir l'ensemble. Il y a là, comme l'indiquait un responsable de NEXEM lors de la dernière mobilisation ce 28 septembre, une question de l'éthique de la considération de l'ensemble des professionnel.le.s que nous sommes qui incarnent le pacte républicain.

Là aussi, notre mobilisation se doit de rester solide. A ce jour aucune information de la part des financeurs pour octroyer des ressources supplémentaires.

Pour terminer, nous avons pu enfin organiser notre **journée associative**, une opportunité de pouvoir s'extraire en un moment privilégié, de ce réel qui nous contraint à ne pas prendre la mesure de toute la richesse du constant dynamisme de l'association et de son souffle d'innovation toujours à saluer

LE BILAN SOCIAL DE L'ASSOCIATION AU 31 DÉCEMBRE 2022

Le Bilan Social présente une “photographie” de la situation des collaborateurs au sein de l’association ARPADE au 31 décembre 2022. Nous allons présenter plusieurs indicateurs dans le domaine RH, les effectifs, l’âge, l’ancienneté, les mouvements de personnels, le taux d’absentéisme, la formation professionnelle. Nous allons comparer ces indicateurs avec ceux présentés l’an passé.

I-EFFECTIFS

Au 31 décembre 2022, il y a 125 salariés au sein de l’association répartis sur les 7 structures soit 10 de plus que l’année passée à la même date.

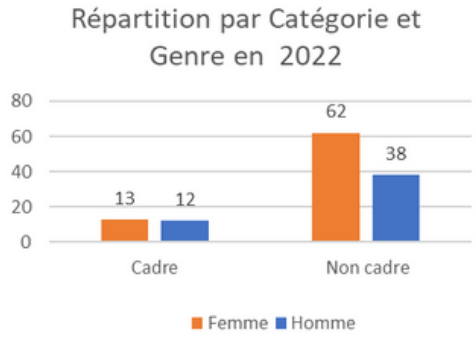

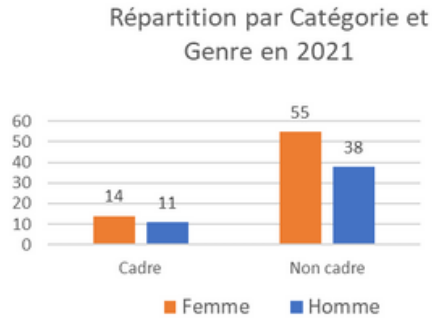

Nous pouvons observer que la parité est respectée avec même un déséquilibre entre défaveur des hommes sur les salariés non-cadre.

Si on compare avec les chiffres au 31/12/2021, on peut constater qu’ils sont assez similaires et que la répartition est sensiblement la même.

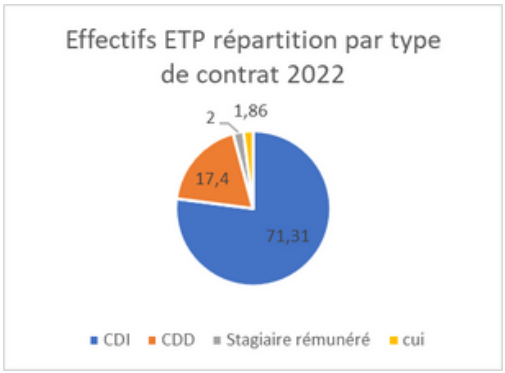

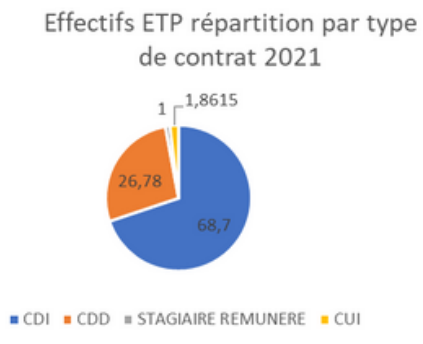

Nous pouvons constater que comme en 2021, le pourcentage de contrat à durée indéterminée est important mais du fait de certains dispositifs non pérenne et des besoins de remplacement nous avons un nombre de contrat à durée déterminé élevé.

Vis-à-vis des chiffres de 2021, nous avons progressé en nombre d’ETP dans le cadre des contrats à durée indéterminée et les chiffres concernant les contrats à durée déterminée sont à la baisse ce qui peut s’expliquer par une volonté de la direction de pérenniser les postes autant que possible dès lors que les financeurs le permettent ce qui n’est pas toujours le cas notamment sur des dispositifs spécifiques.

II - MOYENNE D'AGE

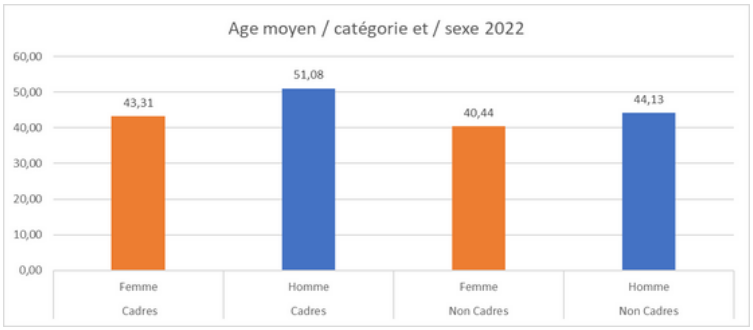

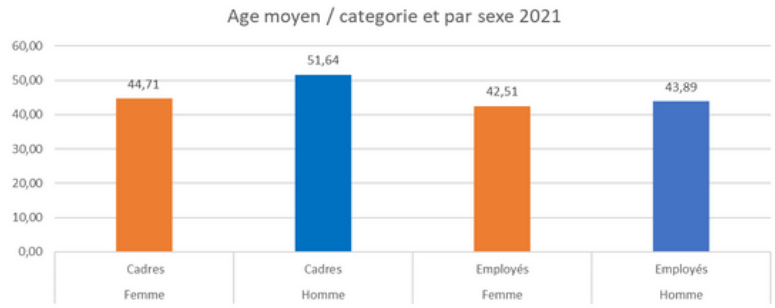

Nous pouvons constater que la moyenne d'âge est relativement élevée ce qui est assez conforme avec les statistiques de notre secteur. Il n'y a que peu d'évolution entre les données de 2022 et celles de 2021 malgré l'arrivée de nouveaux collaborateurs ce qui est cohérent, car les nouveaux arrivants ne sont pas forcément des jeunes diplômés eu égard aux particularismes de nos activités qui nécessitent des gens expérimentés

III - ANCIENNETE

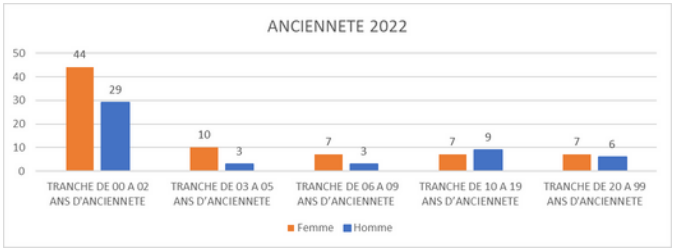

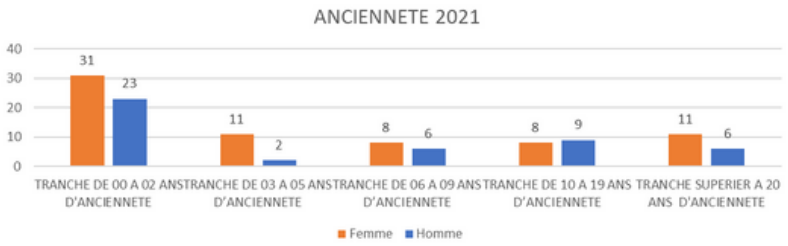

En 2021, nous pouvons voir que près d'un tiers de nos effectifs a une ancienneté supérieure à 10 ans ce qui indiquait une certaine stabilité dans nos équipes et une fidélisation. Pour 2022, nous avons vu le départ de collaborateurs ayant une grande ancienneté ce qui fait qu'à ce jour nous sommes à un quart de nos effectifs qui ont une ancienneté supérieure à 10 ans. On peut constater que le nombre de personnes ayant moins de deux ans d'ancienneté qui correspond aux embauches plus récentes liées au développement de notre association continue de croître.

IV - EMBAUCHE

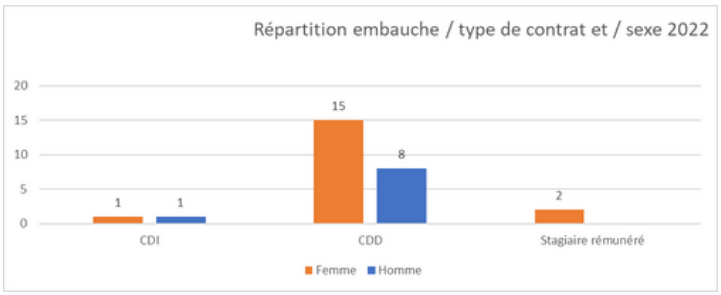

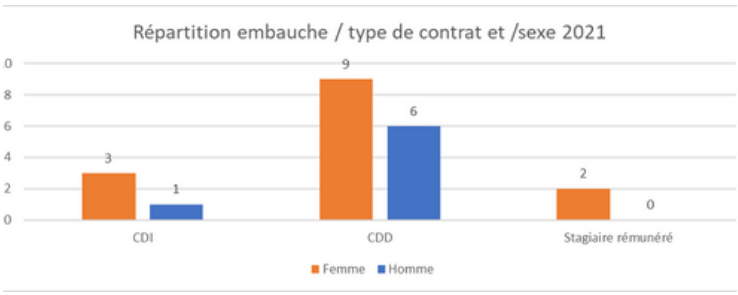

Comme en 2021 , on peut constater un nombre important d'embauches en CDD, mais il s'agit souvent de petits contrats de remplacement sur des structures fonctionnant en continu ainsi que des surcroits temporaires d'activité liés à des périodes (ex période hivernale) et ou à des dispositifs non pérennes

V - DEPARTS

Sans surprise ce sont les fins de contrats à durée déterminée qui sont les plus importants comme en 2021, il y a eu en 2022 pas mal de rupture conventionnelles liées à des demandes de salariés non vaccinés , mais aussi à des personnes qui ont souhaité partir vers de nouveaux projets

VI - ABSENTEISME

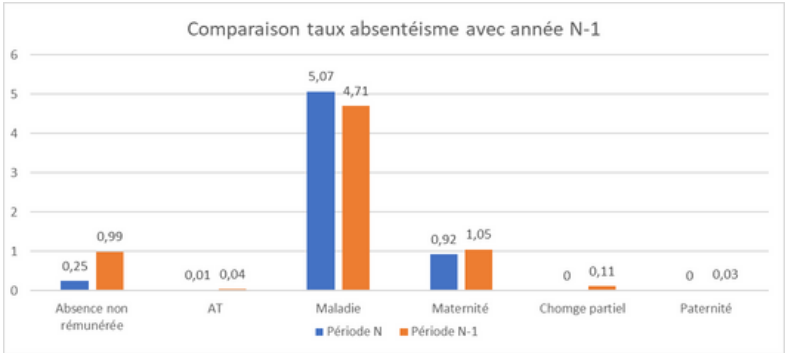

Nous pouvons constaté un taux d'absentéisme lié à la maladie en hausse vis-à-vis de 2021 qui peut s'expliquer d'une part , par la période COVID et les confinements qui a limité les arrêts maladie en 2021, et d'autre part par des arrêts longs de certains salariés qui se sont poursuivis en 2022.

VII-FORMATIONS

L'association investit beaucoup dans la formation de ses équipes en actionnant les fonds dédiés détenus par l'OPCO nommé ci-après le CIFA, mais aussi les formations dispensées par les fédérations et autres partenaires hors CIFA et enfin les groupes d'analyse des pratiques.

BILAN FORMATION 2022

NOMBRE DE FORMATIONS DISPENSEES : 19
NOMBRE TOTAL DE SALARIES FORMES : 57
NOMBRE TOTAL D'HEURES DE FORMATION : 1 565
NOMBRE TOTAL DE JOURS DE FORMATION : 225

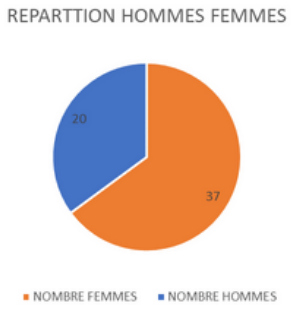

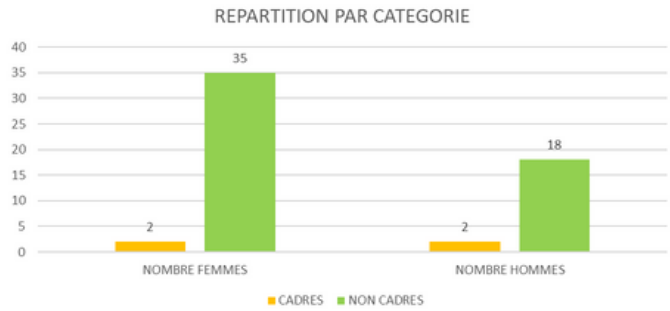

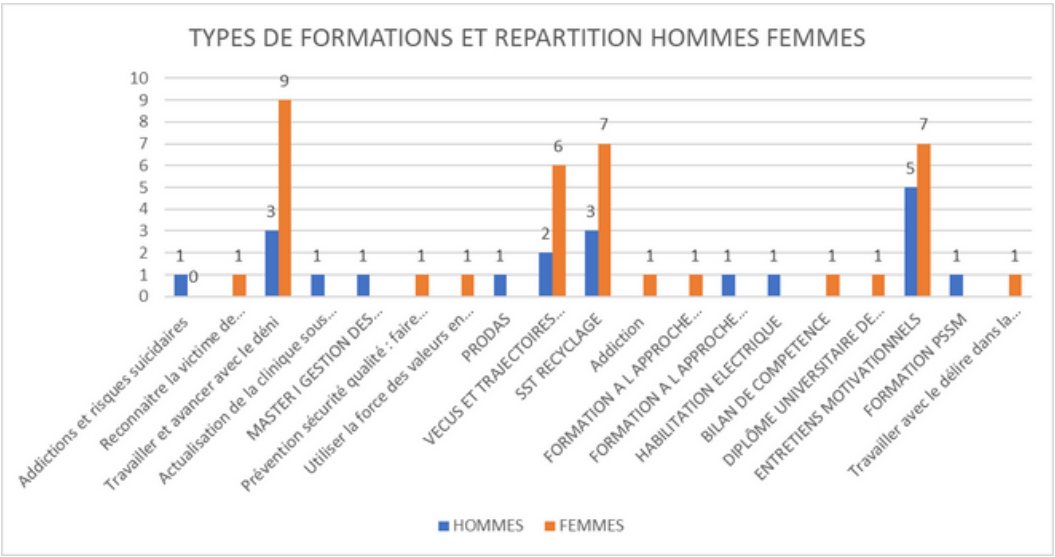

En 2022, nous aurons dépensé un budget de 30102 euros.

CSAPA : SERVICE AMBULATOIRE EN ADDICTOLOGIE

Présentation et objectifs

Le service ambulatoire fait partie du CSAPA (Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie). C'est un dispositif d'accueil de proximité **gratuit**, respectant **l'anonymat et la confidentialité,** qui fonctionne sur un principe de **libre adhésion**. Il est ouvert à un public très large, qui peut comprendre des personnes dans des **problématiques addictives** (avec ou sans produit) ou dans des difficultés rencontrées au travers d'une **consommation de produit(s) psychoactif(s) (licite ou illicite)**, mais aussi l'entourage inquiet qui peut avoir besoin d'écoute et de conseils, ainsi que des professionnels soucieux d'accompagner une démarche de « soin » par l'intermédiaire d'un service comme le nôtre.

Les missions principales

- Accueillir, informer, évaluer et orienter les personnes qui sollicitent le service
- Réduire les risques et dommages liés à la consommation de substances psychoactives
- Eventuellement proposer une prise en charge médicale, psychologique, socio-éducative
- L'évaluation, la prescription et l'accompagnement à la mise en place de Traitements de Substitution aux Opiacés.

La mise en œuvre se décline sur plusieurs dispositifs (qui sont présentés dans les chapitres suivants de ce rapport) :

- Sur l'ambulatoire (3 bis rue Berthelot)
- Avec le SMPR, en tant que CSAPA référent pénitentiaire
- Via la Consultation Jeunes Consommateurs
- Sur les Maisons de Santé Pluri-professionnelles de Nailloux et Pins-Justaret, via les « Microstructures Médicales Addiction »

Les personnes sollicitent le service ambulatoire par téléphone, via le site internet, ou en passant directement au service. Un premier RDV d'accueil est alors proposé. Ensuite, et en fonction de l'évaluation qui est faite avec la personne, un projet d'accompagnement se dessine progressivement. Il se réfléchit au regard des besoins et attentes des personnes. Les rencontres se programment majoritairement sur RDV.

Nous proposons un accompagnement pluri-disciplinaire. Cependant, nous nous appuyons sur les ressources déjà existantes dans l'environnement de la personne. Afin d'étayer l'accompagnement, nous pouvons solliciter le réseau local : médecin traitant, assistante sociale de secteur, etc.

Un travail partenarial existe depuis plusieurs années avec le CAARUD de l'association AIDES, ainsi que le Dr Toulemonde, gastro-hépato-entérologue, qui assurent des temps de présence sur l'ambulatoire.
Au-delà du travail avec le CAARUD, le service propose un accès à du matériel de consommation à toute personne intéressée ou concernée

Données quantitatives (sur les nouvelles situations en 2022)

	Femme					Femme	Homme					Homme	T
Tranche d'âge	- 20 ans	20-25 ans	25-30 ans	30-40 ans	40 ans et +	67	- 20 ans	20-25 ans	25-30 ans	30-40 ans	40 ans et +	339	
Cannabis	5	4	3	2	2	16	28	38	14	19	10	109	
Alcool		3	4	9	10	26		7	13	30	41	91	
Cocaïne crack	1	1	1	1	2	6		6	4	9	5	24	
Héroïne		1	3	1	2	7		1	3	8	5	17	
Tabac	1	1	1	2	2	7	2	2	2	2	1	9	
Substitution détournée				1		1		2			3	5	
Addiction sans produit	1			1		2	2		1			3	
Amphét, ecstasy, LSD		1				1	1	2				3	
dérivés Codéïne								1		1	1	3	
morphine Opium								1		1	1	3	
kétamine		1				1				1		1	
Hypnotiques							2					2	
autres								1				1	

En 2022, 811 personnes ont été accueillies sur le service, dont 351 nouvelles situations.
Les personnes accueillies son majoritairement des hommes (78%). Les tranches d'âge les plus représentées sont les 30-50 ans. Les personnes orientées par voie judiciaire représentent une part importante des accueils effectués (28%).
Pour les hommes, le produit principalement à l'origine de la prise en charge est l'alcool (40%) et pour les femmes également (39%).

Analyse quantitative et qualitative de l'activité 2022 concernant la dimension médicale.

-Diminution de 6 % des actes médicaux entre 2021 et 2022.
-Activité médicale : 30% de la file active du service.
-Activité TSO : 40% de la file active médicale. 60% de prescription de METHADONE. On note une augmentation de patients sous SULFATE DE MORPHINE.
-80% des patients suivis présentent une comorbidité psychiatrique sévère
-Activité du Dr TOULEMONDE (gastro-entérologue) : 18 actes dans l'année.
-Activité Dr CADIERGUES (médecin généraliste - consultation de gynécologie) : 3 actes dans l'année. (Une seule plage de consultation pour 2022)
-Activité dépistage :

Nombre de TROD réalisés 2022	**28**	
Nombre de personnes différentes dépistées	**10**	
Nombre de TROD VIH	positif	0
	negatif	10
Nombre de TROD VHC	positif	0
	negatif	8
Nombre de TROD VHB	positif	0
	negatif	10
Buvard		2
Prise de sang		?
Traitement VHC		3

Lors des consultations les états somatique et psychiatrique des personnes sont également explorés. Les pratiques de Réduction des Risque et des Dommages (RdRD) prennent une place croissante tant dans les consultations médicales que psycho-sociales : conseils oraux, délivrance de NALOXONE (sous forme de spray nasal ou injectable), délivrance de documentation et de matériel de consommation. Les principes de RdRD sont appliqués aux produits licites et illicites ainsi qu'aux conduites addictives sans produits.

L'intervention du Dr Pierre TOULEMONDE Gastro Entérologue a été maintenue à raison d'une demi-journée 3 fois dans l'année sur la question des hépatopathies (y compris virales), des complications liées aux consommations d'alcool (consultations et programmation d'hospitalisations dans son service à la Clinique de la Croix du Sud si nécessaire) et des dépistages gastro entérologiques de manière plus large.
Un accent a particulièrement été mis sur la santé sexuelle avec une volonté du service de progresser sur cette question : participation à une sensibilisation proposée par le COREVIH, mise en place d'une plage de consultations de gynécologie avec intervention du Dr Delphine CADIERGUES médecin généraliste en décembre 2022. Cette intervention s'articule autour d'un temps collectif co-animé par le Dr CADIERGUES et une psychologue du service suivi de consultations individuelles proposées aux femmes suivies sur le service. De manière plus large, la question des dépistages infectieux est très présente. Une demi-journée banalisée pour actions de dépistage 2 fois dans l'année.

De manière globale sur le CSAPA, les comorbidités psychiatriques sont toujours aussi présentes et l'accès aux soins psychiatriques de plus en plus difficile en privé ou en public, en ambulatoire et en hospitalier. Les addictions représentant un frein à l'accès aux soins (y compris pour les soins somatiques).
Nous notons également une augmentation des situations addictologiques complexes à domicile nécessitant un étayage des soins à domicile et un travail en réseau (IDE libéraux psychiatriques, appui sur les dispositifs de droit commun type SAVS).
Enfin, un point fort de notre accompagnement en 2022 concerne l'intégration de la pair aidance dans l'offre d'accompagnement du CSAPA.

Les points marquants en 2022

L'année 2022 a été marquée par plusieurs évolutions au sein du CSAPA Ambulatoire de l'ARPADE :
-L'embauche de travailleurs pairs
-L'autorisation et le développement des Tests Rapides d'Orientation Diagnostique (TROD) sur le service
-Les TSO : facilitation de l'accès au service pour les personnes consommatrices d'opiacés ou sous TSO. (Équipe TSO dédiée, réunion spécifique bi-mensuelles, circuit plus clair pour les usagers). En raison de l'absence d'un médecin, le rôle IDE s'est concentré sur la coordination des relais de certains patients sur d'autres CSAPA et en médecine de ville.

-Le rôle de l'IDE est à l'articulation entre les médecins et l'équipe psycho sociale, et prend une place essentielle dans la réorientation des patients vers les partenaires médicaux. Place croissante de l'IDE dans la coordination des soins des patients aux comorbidités somatiques et psychiatriques (éducation thérapeutique, accompagnement à la prise de RDV médicaux, accompagnements physiques aux RDV...).
-Le développement de consultations avancées sur les CHRS Junod et Antipoul :
10 temps de permanences ont été organisés en 2022 au CHRS Junod
4 temps de permanences ont été organisés en 2022 au CHRS Antipoul
-Une réflexion, des aménagements et des changements d'organisation autour du « dispositif d'accueil » du CSAPA (borne d'accueil, médiation relationnelle et collective, accueil des « sollicitations »).

Perspectives 2023

-Concernant les consultations ambulatoires :

- Formaliser davantage les projets d'accompagnements personnalisés des personnes accompagnées avec l'appui du coordinateur de parcours.
- Renforcer la formation portant sur les TROD au plus grand nombre de professionnels.

-Concernant les consultations avancées :

- Continuité de l'intervention en direction des équipes et des publics.
- Intervention en binôme avec l'IDE du CSAPA afin de proposer des TROD VIH, VHC, VHB.
- Concernant le fonctionnement du CSAPA :
- Evaluation externe programmée fin 2023.
- Actualisation du projet de service.

CSAPA : CONSULTATION JEUNES CONSOMMATEURS (CJC)

Dispositif de lutte contre tous types de conduites addictives des publics jeunes, les CJC se situent entre les services de soin et de prévention du CSAPA de l'ARPADE. Consultations gratuites et anonymes, les CJC sont des « structures pivot » de la mise en œuvre de l'intervention précoce dans Le Plan gouvernemental de lutte contre les drogues et les conduites addictives 2013-2017.

Objectifs

- Apporter une réponse aux demandes des jeunes (et de leur entourage) en difficultés avec des consommations de produits psycho actifs (licites et illicites) mais aussi aux pratiques sans produits (internet, jeux de hasard et d'argent).
- Prévenir les pratiques associées aux consommations.
- Prévenir et prendre en charge les usages nocifs
- Améliorer l'information sur les risques associés aux consommations de produits licites et illicites

Publics

- Jeunes de 12 à 25 ans
- Entourage : parents, familles, amis,
- Professionnels accompagnants

Missions (cahier des charges)

- Proposer des rencontres sur la question des consommations de produits psychoactifs et des pratiques addictives sans produit.
- Favoriser une évaluation partagée de la situation des jeunes et un diagnostic de l'usage nocif
- Offrir une information et un conseil personnalisé et particulièrement aux usagers à risques
- Offrir une prise en charge brève aux jeunes ayant un usage nocif et proposer, si nécessaire, orientation (à partir de ressources internes ou externes)

- Offrir une information, une écoute, un soutien aux parents et à l'entourage et proposer un accueil conjoint (jeunes et parents ou entourage)
- Susciter la motivation à la réflexion et au changement en matière de comportements de consommation
- Être accessible (horaires adaptés au public visé, formalités d'accès réduites au minimum, etc.). Lorsque la consultation est installée dans un CSAPA, les conditions d'accès doivent garantir la protection des publics jeunes.
- Diffuser régulièrement l'information sur la consultation et ses modalités pour le fonctionnement aux partenaires (structures accueillant les publics) et les services agissant dans le champ des drogues, de l'alcool, du tabac, de l'addiction et de la santé mentale

Données d'activité 2022

La CJC est intégrée à la panoplie des dispositifs d'addictologie que propose l'ARPADE : elle est rattachée au CSAPA, ce qui lui permet de bénéficier de l'équipe pluridisciplinaire du SAS, elle est visible et accessible dans et hors les murs :
- CJC au PAEJ : Adossée à un service de prévention, elle dispose d'un espace dédié sur le site du Point Ecoute,
- CJC au sein de l'Etablissement Pour l'Insertion Dans l'Emploi (EPIDE)
- CJC en milieu festif dans le cadre de Fêtons + Risquons -
-CJC à l'Ecole Régionale de la Seconde Chance (ER2C), en cours de co construction.

Dans ces conditions, au sein même des équipes qui accompagnent les publics, nos CJC constituent un pivot de l'intervention précoce. Cette stratégie d'action a pour objectif d'agir le plus tôt possible dans l'expérience d'usage et tout au long de la trajectoire de consommation, avant que ne survienne l'addiction ou d'autres conséquences néfastes. Ce qui permet d'intervenir à différents niveaux : auprès de l'environnement de ces jeunes (professionnels de structures comme à l'ER2C et à l'EPIDE, parents comme au Point Ecoute), auprès des jeunes eux-mêmes (collectivement et individuellement dans ces structures et en milieu festif).

Les professionnels des CJC, éducateurs et psychologues, ont développé une clinique spécifique. Ils travaillent avec les familles, les professionnels, les adolescents et les jeunes majeurs ce qui nécessite des pratiques professionnelles particulières. Les problématiques psychologiques, addictologiques et environnementales amènent ces publics à des parcours complexes entre des dispositifs multiples de la jeunesse.

Nos partenaires privilégiés restent ceux de l'éducation, de la formation, de l'insertion, de la Santé, de l'éducation spécialisée et de la protection de l'enfance.

En 2022, 64 personnes ont été reçues : 58 jeunes et 6 personnes de l'entourage.
12 professionnels de l'ER2C ont été formés à l'intervention précoce lors d'une session dédiée. La mis en place d'une CJC sur leur site ou un accueil spécifique sur nos espaces a été également envisagée.

Perspectives 2023 :

Chez le public jeune que nous rencontrons, les niveaux d'usage restent élevés et de nouvelles pratiques s'installent : protoxyde d'azote, puff, CBD, sites pornographiques, jeux d'argent et de hasard, détournement de médicaments psychotropes. Les récentes données de l'enquête ESCAPAD[1], publiée en mars 2023 souligne que tous les niveaux d'usage de drogues chez les jeunes de 17 ans ont baissé. La tendance à la baisse concernent les expérimentations de tabac, de cannabis et d'alcool chez les jeunes depuis plusieurs années. L'enquête souligne la situation défavorable des jeunes en apprentissage ou de ceux sortis du système scolaire pour lesquels les niveaux d'usage sont toujours supérieurs à ceux des lycéens. Ces éléments nous engagent à poursuivre notre collaboration avec des structures accueillant ce public.
D'autre part, il faut noter que cette photographie (enquête réalisée en mars 22) intervient après deux années marquées par la crise sanitaire liée au Covid-19. Les quelques indicateurs de santé présents dans l'enquête décrivent une situation sanitaire nettement moins favorable, avec une dégradation de la santé mentale d'une partie de la population adolescente en 2022. Les conduites addictives, fonction d'apaisement pour beaucoup, reste un enjeu majeur de santé publique.

[1] Enquête ESCAPAD, Les Drogues à 17 ans, Tendances n° 155, OFDT, Mars 2023

CSAPA : INTERVENTION AUPRÈS DES PERSONNES DÉTENUES OU SORTANT DE PRISON

Le SAS ARPADE intervient à la Maison d'Arrêt de Seysses dans le cadre du projet et de la convention CSAPA pénitentiaire. À la suite de la circulaire interministérielle du 26 septembre 2011 et la mise en place de CSAPA référents dans les établissements pénitentiaires chargés d'intervenir en détention le CSAPA ARPADE intervient à Seysses afin d'améliorer la continuité des soins. En 2022, ARPADE s'est vu renforcer ses moyens pour accomplir ses missions de CSAPA réfèrent.
L'éducatrice spécialisée et le psychologue interviennent à tour de rôle dans les locaux du SMPR (UFA C.H. G. Marchant). Les permanences, au nombre de 2 en 2021, sont passées à 3 en 2022.

Pour l'année 2022, nous avons rencontrés 22 des personnes, sur le 26 orientées vers l'éducatrice par le SMPR. Le public est majoritairement, masculin, en rupture de lien social, familial et rencontrant des problèmes autour de l'accès au logement.

Les rencontres In Situ
24 permanences étaient prévues en 2022 dans les locaux du SMPR, 18 permanences ont pu avoir lieu. L'annulation des 6 autres interventions trouve ses raisons dans des problématiques de liste, d'organisation interne à la détention ou du souhait de la personne accompagnée.
Durant ces interventions, 54 rdv étaient prévus, 38 ont pu être honorés. Parmi les 26 personnes qui nous ont été orientées, 4 n'ont pas été rencontrées. Parmi les 22 personnes rencontrées, 9 ont repris contact lors de leur sortie d'incarcération en 2022 (nous n'avons pas de visibilité sur le nombre de personnes sorties d'incarcération au 01er janvier 2023, ces données appartiennent à la pénitentiaire et ne nous ont pas été communiquées).
Les rencontres durant l'incarcération ont permis de créer ou de maintenir un lien, et de permettre à la personne de repérer une équipe qui pourrai l'accompagner à la sortie.
7 personnes connaissaient le SAS et l'intervention en détention a permis une reprise de contact. Il faut parfois plusieurs reprises de contact pour qu'un lien puisse se créer et être repéré en tant qu'intervenant, notamment pour les personnes qui font plusieurs incarcérations et ont un parcours de vie chaotique.

L'accompagnement en CSAPA, à la sortie

9 personnes ont été reçues à la sortie d'incarcération et ont bénéficié d'un suivi. Notons qu'une des personnes qui nous avait été orientées sur les temps de permanences, non rencontrée lors de sa détention, a su se saisir des informations en interne (avec les partenaires SPIP) et solliciter le CSAPA à sa sortie.
Le suivi à la sortie mobilise l'équipe en termes de temps et de personnel (médecin, infirmière, psychologue, éducateur, assistante sociale...) pour travailler sur différents points.

Orientations proposées :

- Prise en charge médico-psycho-sociale et ouverture de droits : 9 personnes
- Relais médicaux et relais traitements de substitution : 6 personnes
- Relais avec le Centre Thérapeutique Résidentiel : 4 personnes (2 cours d'admission)
- Relais avec les Appartements Thérapeutique : 3 personnes
- Lien avec les administrations du droit commun : 7 personnes

Chaque année, on retrouve une prévalence de co-morbidités psychiatriques dans le profil des personnes reçues. Ceci nous amène à travailler et à renforcer le partenariat avec le sanitaire (la psychiatrie). Cependant, les relais à la sortie de détention sont rarement mis en place faute de réponse du côté de la psychiatrie, ce qui impact la prise en charge des personnes à leur sortie.

En 2022, nous avons été sollicités uniquement pour 2 femmes, toutes les autres interventions concernant des hommes.

Perspectives 2023

Ne perdant pas de vue les objectifs de départ et dans la continuité du travail amorcé, le CSAPA pénitentiaire ARPADE souhaite proposer de nouvelles modalités de prise en charge et d'accompagnement des personnes souffrants d'addiction en détention :

- Renforcer nos interventions sur le quartier femme
- Mise en place de temps collectif (RDR, groupes de paroles...) :

Alors que la prise en charge individuelle reste la base d'un accompagnement socio-éducatif, la prise en charge groupale en atelier, peut apparaître complémentaire, voir nécessaire dans la conception d'un projet individuel.
D'autre part, la mise en place d'ateliers, permettra d'informer et prévenir sur la réduction des risques liés à l'usage récréatif de l'usage des drogues.

CSAPA : MICROSTRUCTURES

Présentation :

Le CSAPA (Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie) de l'association ARPADE met à disposition de deux maisons de santé des professionnels de son équipe :
-Tous les mardis, une psychologue et un travailleur social en alternance à la MSP de NAILLOUX
-Un mardi sur deux un éducateur spécialisé à la MSP de PINS JUSTARET

Ces professionnels sont à la disposition des médecins et des personnels de santé de la MSP, pour échanger et rencontrer des patients en situations complexes liées aux addictions. Ils proposent ainsi une possibilité d'accompagnement pluriprofessionnel en complément et en appui du suivi médical.
Le médecin traitant assure le suivi médical des personnes appartenant à sa patientèle présentant des conduites addictives, décide de l'inclusion des patients dans la MSMA avec la psychologue et/ou le travailleur social. Le patient est ensuite suivi selon ses besoins par la psychologue et /ou le travailleur social.

Objectifs :

- Faciliter au sein de la MSP la prise en compte des problématiques addictives et développer une pratique et une culture commune.
- Faire bénéficier d'une meilleure accessibilité à un accompagnement spécialisé et pluri-disciplinaires aux patients des maisons de santé.
- Amener les patients en soins primaires à mieux appréhender leurs problèmes d'addiction et les difficultés sociales et psychologiques associées.

Données quantitatives

NAILLOUX
Activité et file active 2022 :
-Nombre de jour de présences à la maison de santé pour ARPADE : 41
-Nombre de personnes rencontrées : 39 (dont 20 Nouvelles Situations)
-277 entretiens réalisés par les professionnels (en présentiel ou par téléphone)

L'éducateur a rencontré 24 personnes et la psychologue 25 personnes.
Le taux de présence aux rendez-vous est de 80%. Deux personnes ont saisi la possibilité de venir en consultation sur le SAS.
Deux situations ont amené un travail avec le couple. Le travail avec l'entourage quand il est possible s'avère toujours positif.
Une RCP tous les trois mois en moyenne.
La plupart des personnes adressées à la microstructure viennent des médecins de la maison de santé. 4 viennent du CMP et 2 de l'ESAT. Un accompagnement vient en complémentarité de l'infirmière ASALEE.
-Orientations qui n'ont pas abouties : 6

Caractéristiques des personnes accueillies :
·Sexe : 47% Femmes (16) et 53% hommes (18)
·Âge moyen :44.6 ans

PINS- JUSTARET :
Activité et file active 2022 :
-Nombre de jour de présences à la maison de santé pour ARPADE : 18
-Nombre de personnes rencontrées : 24 (dont 18 Nouvelles Situations)
-Orientations qui n'ont pas abouties : 4
-Sexe : 46% Femmes (11) et 54% hommes (13)
-185 entretiens réalisés par les professionnels (en présentiel ou par téléphone) dont 125 pour l'éducateur et 60 pour la psychologue.

Il y a plus de rendez-vous non honorées ou excusés que sur Nailloux mais la présence aux rendez-vous est quand même plus importante que sur un CSAPA. Une RCP en moyenne tous les deux mois avec la Psychologue et le médecin référent addictologue.

Orientations :
Toutes les personnes sont d'abord vues par le médecin addictologue de la Maison **de Santé.**
Certains de ces patients sont orientés par leur médecin généraliste vers la maison de Santé pour leurs problèmes d'addiction.

Données qualitatives

Personnes accueillies :
Les femmes sont beaucoup plus représentées en microstructure que sur l'accueil du CSAPA. Ce type de projet permet l'accès d'un public qui ne viendrait pas en CSAPA mais qui est en demande de soin.
Faute d'accès aux soins spécialisés les situations rencontrées en Maisons de santé se sont aggravées et complexifiées dans la durée (durée de l'addiction / moyenne d'âge) mais aussi dans la honte et l'isolement social.

Le contexte d'accueil au sein de la maison de santé est facilitant pour le public car il déstigmatise la démarche. Le produit causant le plus de problème aux personnes rencontrées reste l'alcool comme en CSAPA. Deux patients ont été suivi pour leurs rapports compliquées avec l'alimentation et un jeune avec les écrans.
L'amélioration de la compréhension des problèmes et du coup de leur rapport aux consommations de produits est significative pour la majorité des personnes rencontrées.

Les difficultés rencontrées :
-Les moyens octroyés dans le cadre de ce projet expérimental ne sont pas à la hauteur de l'engagement d'ARPADE (temps de présence et de déplacement).
-Ce dispositif « hors les murs » a encore du mal à être visible en interne par le CSAPA.
-Le travail de lien et de complémentarité au sein de la microstructure reste encore à améliorer.

Faits remarquables de l'année 2022
Les microstructures sont maintenant bien installées et repérées sur les deux maisons de santé.
La lourdeur et la multiplication des outils n'a pas permis de renseigner le logiciel MAIA dédié, mais l'évolution des modalités de financement du premier rendez-vous médical est une première étape importante.

Perspectives pour 2023

- Continuer à développer l'action en améliorant les temps d'échange entre professionnels.
- Inscrire l'activité de la microstructure de Nailloux dans un travail plus global au niveau du territoire : PTSM, action de prévention à destination des jeunes...
- Améliorer les pratiques concernant la réduction des risques et des dommages.

CSAPA : SERVICE D'APPARTEMENTS THÉRAPEUTIQUES RELAIS (ATR)

Présentation et objectifs

Les appartements Thérapeutiques Relais (ATR) sont des **hébergements individuels, diffus, rattachés au centre de consultation du CSAPA** (Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie) d'ARPADE. Ils constituent un dispositif d'accompagnement pour des personnes en situation précaire, dans leur démarche de soin face aux problématiques d'addiction.

Un ATR peut s'inscrire complémentairement aux aides dont bénéficie déjà la personne accueillie (médicales, sociales, psychologiques) ou constituer la base à partir de laquelle mobiliser de nouvelles ressources, selon les besoins et objectifs définis par la personne accueillie, en concertation avec l'équipe des ATR. Un référent de parcours accompagne la personne tout au long de son séjour sur l'ATR. Des bilans mensuels avec la chef de service hébergement permettent la mise en perspective des objectifs de la personne et éventuellement, leur réévaluation.

De type studio, nos 11 appartements thérapeutiques relais sont situés dans le grand centre-ville de Toulouse. Ils sont meublés et équipés (linge pour dormir, ustensiles de cuisine) et ARPADE en assure la maintenance avec le concours de l'association Confluences.

Pensés comme un lieu de soin, les ATR offrent un cadre protégé qui suppose de respecter les règlements de fonctionnement et intérieur. Ces règlements servent de point d'appui à la personne, lui permettant ainsi de protéger son lieu de vie, afin de mener à bien son parcours de soin et de retrouver une autonomie dans la gestion de son quotidien.

Selon les ressources de la personne, une participation financière peut-être demandée, à hauteur de 10% du revenu.

L'accompagnement socio-éducatif est émaillé par des ateliers réguliers qui peuvent être coanimés avec d'autres professionnels de l'association, sur des thématiques variées, allant de l'expression à l'appropriation d'outils afin d'être acteur de sa santé au sens de l'OMS, à savoir, être dans un état de complet bien-être physique, mental et social, ne consistant pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité.

Données d'activités en 2022

Sur l'exercice 2022, 18 personnes ont été accueillies et accompagnées dans le cadre d'un projet d'accompagnement thérapeutique : 15 hommes et 3 femmes

L'âge moyen se situe autour de 39 ans

- Tranche 20 à 30 ans : 3 personnes
- Tranche 30 à 40 ans : 3 personnes
- Tranche 40 à 50 ans : 6 personnes
- Tranche 50 à 60 ans : 6 personnes

Toutes les personnes accueillies étaient en situation de logement précaire et proviennent du département de la Haute-Garonne.

Nature des ressources perçues par les personnes accueillies

5 étaient bénéficiaires de l'AAH
1 étaient bénéficiaires du RSA
2 étaient salariés
5 était sans revenus
3 percevait l'allocation chômage

Problématiques addictives à l'origine de la prise en charge

Sur les 18 personnes accueillies,

8 consommaient de l'alcool
4 des opiacés
2 du cannabis
1 de la cocaïne
1 du tabac

3 personnes bénéficiaient d'un traitement de substitution

Orientations de sortie

3 personnes sont sorties sur un logement autonome
1 personne est partie en hospitalisation
2 personnes ont été réorienté vers une structure plus adaptée

Durée moyenne d'accueil : 182 jours

Perspectives 2023

- Finalisation du projet de service
- Journée CTR/ATR avec les personnes accueillies et les professionnels (CSAPA résidentiel)
- Accueil de femmes sortantes de prison en lien avec le projet CSAPA Pénitentiaire.

CSAPA : LE CENTRE THÉRAPEUTIQUE RÉSIDENTIEL (CTR)

Présentation

Nous accueillons des hommes et des femmes (12 places) dépendantes aux produits psychoactifs qui, à un moment de leur parcours de vie, **souhaitent** trouver une issue à leur(s) addiction(s) et **décident** de s'engager dans une démarche personnelle de soins.

Un séjour sur le **CTR En Boulou** s'organise autour d'un « **projet personnalisé de soin** ». Celui-ci s'élabore entre la personne accueillie et l'équipe pluridisciplinaire. La durée, le contenu et les objectifs du séjour sont adaptés à chaque parcours. Le CTR propose un **accompagnement individualisé** qui s'appuie sur une **dynamique collective** et des temps de sorties pendant le séjour. L'accompagnement nécessite un travail important pour viser l'autonomie et la resocialisation du public accueilli.
Les entretiens éducatifs, l'accompagnement psychologique et médical ainsi que l'ensemble des ateliers proposés sur la structure, sont des appuis incontournables à la démarche de soin des personnes accueillies.

Des ateliers santé, sportifs, culturels et créatifs ainsi que des ateliers sur le thème de la citoyenneté sont proposés tout au long de la semaine. En lien avec l'association la Vape du Cœur, notre aide-soignante propose également des suivis en tabacologie ainsi que des ateliers avec l'infirmière, notamment pendant le mois sans tabac (novembre). La plupart des résidents y adhèrent à leur rythme et du matériel est proposé (cigarettes électroniques, patch) selon leurs besoins.

Le CTR En Boulou est ouvert toute l'année sur son environnement (partenaires, ressources du territoire). Le service est fortement mobilisé autour de la citoyenneté et d'ateliers écocitoyens comme jardinage, tri, compostage, lundis vert, recyclage, etc., en lien avec les acteurs locaux (Mairie de Bourg Saint-Bernard, maraîchers, communauté Emmaüs...). Les personnes accueillies trouvent dans l'ensemble de cette mobilisation écocitoyenne un nouveau sens dans la façon d'habiter, de penser leur citoyenneté et leur engagement sur des questions et des enjeux sociétaux. Si la participation et l'ouverture font partie intégrante de l'accompagnement que le CTR En Boulou développe, nous n'en oublions pas pour autant l'essentiel sur les enjeux d'insertion et la résorption des inégalités sociales de santé, en donnant un accès aux soins.

Le CTR En Boulou reste un des rares lieux en capacité de pouvoir accueillir sur des séjours suffisamment longs, des personnes fortement marquées par des parcours chaotiques pour lesquelles un temps de "pause" est nécessaire pour stabiliser, évaluer, se mobiliser autour de situations souvent complexes, où des problématiques addictives se croisent avec nombre de problématiques associées (sociales, d'insertion, sanitaires, psychiatriques).

La mise en place d'un appartement semi-collectif à Toulouse permet également d'accueillir sur du séquentiel nos résidents, afin de s'expérimenter et de se préparer à la sortie, selon leurs projets de soins.

Données d'activité en 2022

Profil du public accueilli :
Avec 27 personnes accompagnées en 2022, 19 hommes et 8 femmes, nous constatons une hausse de la population femme accueillie, 42% vs 26% en 2021. Notre souhait est de pouvoir démocratiser la prise en charge en addictologie du public femme au CTR mais également sur les autres services du pôle addictologie d'ARPADE.

En 2022, 7,4% des personnes accueillies ont entre 18 et 30 ans, 29 ,6% ont entre 30 et 40 ans, 37% ont entre 40 et 50 ans et 25,9% étaient âgés de plus de 50 ans.
Concernant l'origine géographique de nos accueillis, 33,3% viennent de Toulouse, 7,4% viennent du département (31), 25,9 % viennent de la région Occitanie et 33,3% proviennent d'autres régions (la demande d'éloignement du contexte environnementale est prépondérante).

En 2022, l'origine des ressources provient pour 40,7% du R.S.A et 33,3 % de l'AAH, 7,4% des ASSEDIC ou autres ressources, et 3,7% pour des revenus de l'emploi ou de ressources provenant d'un tiers ou d'autres prestations sociales.

Les produits les plus dommageables déclarés lors de l'entrée au CTR sont cocaïne/crack (43,5%), alcool (34,8%), le cannabis (8,7%), opiacés (8,7%), et traitement de substitution détournés (4,3%). Nous observons une mouvance des usages avec l'arrivée du CBD qui interrogent la pratique des professionnelles et l'accompagnement de ces consommateurs.
37,5% sont Sans Domicile Fixe, 20,8% ont un logement provisoire et 41,7% un logement durable.

Pour l'année 2022, nous reprenons le constat posé en 2021 décrivant des publics accueillis ayant des troubles psychiques superposés à leur(s) addiction(s), tout en étant confrontés à des problématiques d'insertion sociale et de logement. La prévalence de ces troubles nous amène à travailler très régulièrement avec des services spécialisés (hôpitaux, cliniques, médecins psychiatres, UCSD, HOME, etc.), notamment lorsque nous préparons le projet de sortie et que nous sommes confrontés au manque de moyen et de prestations coordonnées, entre psychiatrie et addictologie.

Soins médicaux :

Si la totalité des personnes reçues bénéficient d'un traitement médicamenteux (somatique, psychiatrique), sur les 27 personnes accueillies en 2022, 8 d'entre elles étaient sous traitement de substitution à leur arrivée (6 sous méthadone et 2 sous SUBUTEX). Il faut rappeler ici tout l'intérêt de ce type d'accompagnement en CTR, qui permet aux situations les plus fragiles et instables de trouver des conditions de vie et d'hébergement suffisamment contenantes et bienveillantes pour permettre de stabiliser, d'installer, d'évaluer un traitement souvent mal accepté, voire rejeté, du fait notamment de conditions de vie non favorables et d'encadrement spécialisé absent.

Durée de séjour :

Bien qu'ayant accueilli 27 personnes en 2022 contre 19 personnes en 2021, le taux d'occupation en 2022 est de 74,03% alors qu'en 2021, il correspondait à 93,24%. Cela est dû à des difficultés de validation et de suivi des entrées des candidatures retenues par la commission d'admission, en raison du départ de la cheffe de service en milieu d'année, par suite d'arrêts maladie répétés.

11 personnes ont quitté le CTR dans le premier semestre avec une durée moyenne de séjour de 11 jours. 4 personnes ont quitté le CTR au second semestre avec une durée moyenne de 13 jours.

La durée moyenne de séjour pour l'ensemble du CTR est de 225 jours, ce qui traduit un fort investissement de l'espace collectif et de la particularité du travail qui y est proposé.

Perspectives

-Mise à jour du projet de service

-Poursuivre le projet de l'appartement semi-collectif en lien avec la pair-aidance

-Finaliser le projet architectural pour la mise aux normes d'accessibilité des locaux

PREVENTION : POINT ACCUEIL ECOUTE JEUNE (PAEJ)

Objectifs stratégiques :

- Prévenir les situations de ruptures pour éviter les décrochages et ruptures chez les adolescents et jeunes adultes ;
- Rétablir le dialogue et restaurer des liens de confiance entre ces adolescents et jeunes adultes et leur environnement familial et social (scolaire, périscolaire, professionnel, administratif...) ;
- Participer au »bien-être » des adolescents et jeunes adultes et concourir de fait à leur insertion sociale, culturelle et professionnelle ;
- Favoriser l'autonomie des jeunes et leur capacité d'initiative et d'action.

Objectifs opérationnels :

- Offrir à tous les adolescents et jeunes adultes en situation de » vulnérabilité » et leur entourage un accueil sans condition et une écoute de qualité ;
- Sur cette base, offrir un accompagnement personnalisé de qualité adaptés aux besoins particuliers de chaque adolescent ou jeune adulte lors de son accueil au Point Accueil Ecoute Jeunes ;
- Permettre aux adolescents et jeunes adultes accueillis ainsi qu'à leur entourage d'exprimer leurs questions, leur mal-être, de commencer à comprendre le sens, de formuler une demande ;
- Faciliter pour tous les adolescents et jeunes adultes, l'accès aux droits commun en les accompagnent vers les organismes dédiés ;

- Construire et animer un réseau partenarial (professionnels et acteurs) efficace et de proximité garant de l'atteinte des objectifs opérationnels précédemment cités.

Données d'activités 2022

L'accueil, l'écoute, l'accompagnement des situations individuelles.

	Nombre		%	Nombre		%
File active Globale	**478**	**soit**	**100%**	**2542**	**actes soit**	**100%**
Dont Jeunes	375	soit	78%	2222	actes soit	87%
Dont Parents	103	soit	**22%**	320	actes soit	13%
Nouveaux cas dans l'année	**440**	**soit**	**92%**			
Dont Jeunes	348	soit	73%			
Dont Parents	92	soit	**19%**			

Si la file active globale reste stable (472 en 2021), nous notons un fléchissement de l'accueil des jeunes et une augmentation sensible de l'accueil des parents (65 en 2021).

L'inscription du PAEJ dans le partenariat.

Partenariat mobilisé	**148**	**soit**	**100%**
Partenariat en population générale	**48**	**soit**	**3**
Education Nationale	32	soit	22%
Loisirs Sport Culture	12	soit	8%
Instance De Pilotage	4	soit	3%
Partenariat spécialisé	**100**	**soit**	**6**
Social	50	soit	34%
Sanitaire	21	soit	14%
Institution Médico-Sociales	17	soit	11%
Justice	12	soit	8%

En 2022 nous notons une inflexion du volume de partenaire (-31 partenaires) en particulier dans le réseau d'acteurs spécialisés (-35) qui reste majoritaire (68%).

Le public bénéficiaire des actions collectives

	Nombre		%
Publics Touchés	**1200**	**soit**	**100%**
Jeunes	1018	soit	85%
Parents	5	soit	0%
Professionnels	177	soit	15%

Perspectives 2023

En 2021 nous avions particulièrement travaillé sur les dynamiques/médiations collectives dans le cadre de la permanence d'accueil principale. Cette offre d'accueil et de médiation collective est moins saisie par les jeunes en 2022. C'est donc pour nous un axe de travail à repenser et structurer.

2023 est aussi l'année qui nous mobilise pour réécrire notre projet de PAEJ à partir du référentiel national que doit finaliser et valider la CNAF qui reprend le pilotage des PAEJ.

PREVENTION : COORDINATION REGIONALE DES PAEJ EN OCCITANIE

Présentation et objectifs

Objectifs généraux

– Mettre en cohérence les acteurs et favoriser la complémentarité des dispositifs
– Partage et élaboration des pratiques spécifiques aux PAEJ
– Faciliter le pilotage inter-institutionnel à l'échelle de la région

Ces objectifs généraux se déclinent avec les objectifs opérationnels

– Coordonner l'action des PAEJ en cohérence avec les missions définies par les circulaires de 2002 et 2005 et le Cahier des charges 2017
– Favoriser l'échange et l'élaboration des pratiques
– Consolider au niveau régional les indicateurs d'activité et d'évolution à partir d'un outil partagé et d'une cartographie

Complément d'Objectifs

En 2017, une convention est passée avec ARPADE pour assurer la coordination régionale des 22 PAEJ d'Occitanie. En 2020 les PAEJ sont au nombre de 21. Les objectifs de cette mission prolongent ceux déjà inscrits pour la coordination des PAEJ de la région ex-MP

- Participer aux comités de pilotage et élaborer une synthèse des travaux engagés
- Repérer les difficultés locales et régionales, et, notamment, l'existence de zones blanches, ou de zones couvertes où les jeunes ne peuvent être reçus dans un délai convenable
- Effectuer un bilan des PAEJ portés par les MDA ou intégrés à des MDA
- Dresser le bilan du travail en réseau menés par les PAEJ pour définir des opportunités de maillage territorial autour des problématiques jeunesse
- Initier et animer des rencontres entre les structures afin que les professionnels puissent échanger sur leurs pratiques professionnelles et les difficultés auxquels ils sont confrontés et ainsi faire émerger des pistes d'amélioration du fonctionnement du dispositif

PREVENTION : ACTION PRÉVENTIVE DANS LE CADRE DES INFRACTIONS À LA LÉGISLATION SUR LES STUPÉFIANTS (I.L.S) ET SUR L'ALCOOL

Objectifs :

-Donner une information concernant les risques liés à l'usage de drogue ;
-Échanger sur l'ensemble des conduites à risque et des difficultés liées à l'adolescence et à l'entrée de la vie adulte ;
-La logique d'ensemble de ce dispositif vise à produire un travail éducatif conjoint de rappel à la loi et de mesures préventives qui permet ;
-D'évaluer la situation et le degré de risque individuel ;
-De dispenser des conseils et d'orienter autant que de besoin les jeunes rencontrés ;
-De créer un minimum de lien avec les jeunes qui nécessitent un accompagnement et un soutien.

L'établissement SAS-ARPADE à partir de ses Missions Soins (CSAPA) et Prévention (PAEJ), contribue à la construction et la mise œuvre de la graduation des réponses du Parquet de la Haute-Garonne en matière d'Infraction à la législation des stupéfiants (ILS) et des Ivresses Publiques et Manifestes (IPM).

Objectifs opérationnels :
Niveau d'intervention, Graduation de notre intervention :

Niveau I :
« Ateliers d'Education Préventive » (AEP) – Mineurs, Majeurs

Niveau II :
« Ateliers De Prévention De La Récidive » (APR) – Mineurs
« Stages De Sensibilisation aux Dangers de l'Usage De Produits Stupéfiants » (SSDUPS) – Majeurs
« Accueil individualisé, « Ivresse Publique et Manifeste » (IPM) – Majeurs

Données d'activité en 2022

Activité 2022	Orientés		%	Présents		Absents	
Niveau I							
AEP Mineurs	46	18%	27%	40	91%	2	9%
AEP Majeurs	21	8%		17	76%	9	24%
Niveau II							
APR Mineurs	38	152%	73%	29	68%	10	32%
Stage Majeurs	145	58%		133	84%	24	16%
Ivresses Publiques et manifeste							
IPM	-	%	-	-	%	-	%
Total	250	100%		219	88%	45	17%

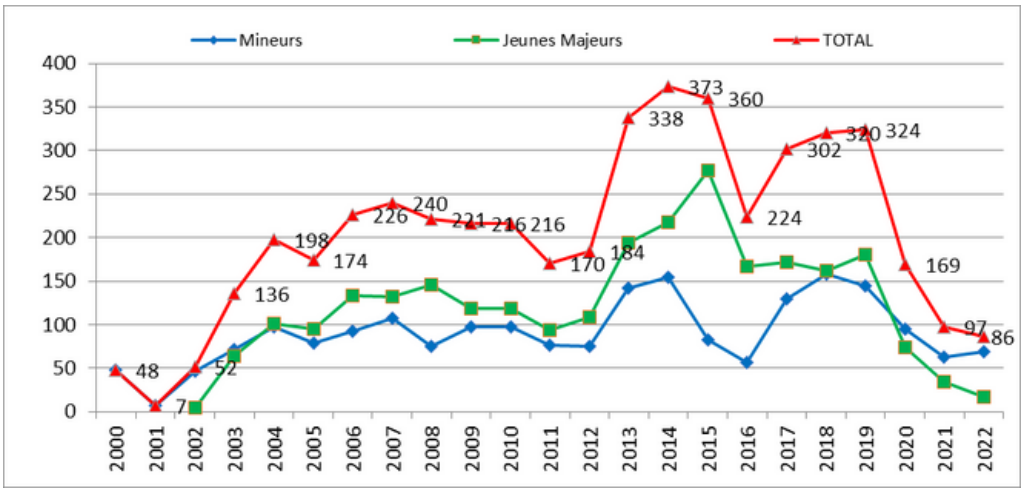

Focus sur une particularité de l'année

Les ateliers et les stages peinent à retrouver un bon volume d'activité, le parquet n'a pas pu positionner des publics à hauteurs des offres d'ateliers et de stages proposé. Nous restons en un échange soutenu avec le parquet comprendre et envisager les évolutions possibles à ces mesures complémentaires aux décisions de justice.

Perspectives 2023

•En accord avec le parquet nous diminuer significativement nos offres d'atelier et recherchons ensembles les solutions à apporter.
•Les IPM ont fait l'objet d'un travail avec le parquet et l'officier du ministère publique pour que cette offre soit à nouveau active en 2023

PREVENTION : PREVENTION DES ADDICTIONS ET CONDUITE A RISQUE DES JEUNES ET FORMATION DE LEUR ENTOURAGE «ETRE ACTEUR DE SON BIEN-ETRE»

Présentation et objectifs

Ce projet s'inscrit dans le programme régional « Génération Santé » du Conseil Régional Occitanie/ Pyrénées-Méditerranée. Pour réduire les inégalités sociales de santé, le Conseil Régional entend développer des actions de prévention selon une démarche qui privilégiera le renforcement des ressources, individuelles et sociales, nécessaires au bien-être des jeunes.

Plusieurs axes d'intervention étaient attendus :

1-l'amélioration des partenariats et le renforcement des compétences des professionnels pour accueillir, écouter, orienter et mieux répondre aux attentes des jeunes, pour favoriser l'émergence d'actions concertées susceptibles de susciter la participation active des jeunes
Þ Nous avons proposé aux adultes référents de coconstruire et coanimer des séances portant sur les compétences psychosociales, nous avons sensibilisé les équipes sur des thématiques de santé spécifiques.

2-le renforcement des aptitudes individuelles des jeunes, notamment les compétences psychosociales (CPS) afin qu'ils puissent prendre en main leur avenir en assumant leurs choix :
Une série de 3 à 5 séances a été proposée aux jeunes, ayant pour but de développer les CPS.

3-la mise en œuvre d'actions participatives : il s'agit de favoriser des prises de conscience collectives mais aussi de susciter la participation active des jeunes, de leur donner du pouvoir, en les associant aux décisions qui les concernent, en leur permettant d'agir sur leur environnement :
Nous avons proposé d'accompagner des groupes-relais pour qu'ils soient en mesure d'être acteurs et transmettre des messages de prévention à leurs pairs, ce qui permet le développement des CPS.

Le public retenu au sein des 12 établissements accompagnés est celui de jeunes identifiés par les adultes référents comme étant les plus à risque de désinsertion. Il ne s'agit pas ici de les stigmatiser mais bien de leur permettre d'identifier et de développer leurs propres compétences. La particularité de ce projet est qu'il a la volonté de s'ajuster, à partir d'un canevas général, aux besoins propres à chacune des structures et publics concernés.
Les thématiques dédiées au projet : l'estime de soi/santé mentale, la prévention des conduites addictives, l'éducation sexuelle et la vie affective, la santé alimentaire et la prévention à l'exposition aux perturbateurs endocriniens.

Sur 12 structures, toutes ont pu être accompagnées sur 1 à 3 axes. D'autre part, nos actions collectives ont contribué à développer dans certains établissements des dispositifs spécifiques et complémentaires (Consultation Jeunes Consommateurs et antennes PAEJ) ainsi que des espaces d'appui à la pratique, comme à l'EPIDE.

Données quantitatives et qualitatives de juin 2021 à juillet 2022

1-Axe professionnels :
32 partenaires accompagnés

2-Axe actions collectives :
585 jeunes ont été rencontrés
Nous avons réalisé 124 séances auprès des jeunes ayant pour but de développer les compétences psychosociales soit 79% de garçons et 20 % de filles et 1% se déclarant non binaires.

3-Axe Groupe Relais :
Nous avions pu, les années passées, mettre en place différentes actions permettant aux publics de s'emparer de projets de prévention dans une logique de prévention par les pairs, 2022 a permis la valorisation d'un outil :

-Court métrage « Amuse toi Abuses pas ». En 2022, un film construit par le groupe relais de l'EPIDE de l'exercice précèdent a été diffusé et présenté par les jeunes lors d'un festival de courts métrages à Toulouse touchant des jeunes venant de divers horizons (clubs de prévention etc.).
Visible sur : https://vimeo.com/525048849

D'autre part, un travail de groupe relais à l'EPIDE sur la thématique de la gestion du stress avait débuté mais, malheureusement, n'a pu aboutir.

PUBLICS CIBLES									
STRUCTURES	COMMUNES - DEPARTEMENT	Nombre de bénéficiaires de l'action		Nombre de jeunes		Nombre de jeunes relais		Nombre de Professionnels	
		ATTENDU (A)	REALISE (R)	ATTENDU	REALISE	ATTENDU	REALISE	ATTENDU	REALISE
MLI	Colomiers (31)	81	84	80	84	0	0	1	1
MLI	Revel (31)	11	11	10	10	0	0	1	1
MLI	Carbonne (31)	62	19	60	19	0	0	2	0
Lycée Polyvalent Joseph Galliéni	Toulouse (31)	51	148	50	144	0	0	1	4
EPIDE	Toulouse (31)	72	176	60	116	10 + 50 bénéficiaires action du G.Relais	10 + 40 bénéfic action du G.Relais	12	10
LP. Roland Garros	Toulouse (31)	85	75	30	73	10 + 40 bénéficiaires de l'action du G.Relais	Non réalisé	5	2
LEGT de Toulouse-Auzeville	Castanet-Tolosan (31)	25	30	20	28	0	0	5	2
Centre de formation TFC	Toulouse (31)	21	13	20	12	0	0	1	1
AFPA Promo 16-18	Balma (31)	23	60	20	56	0	0	3	4
LEGTA de Ondes	Ondes (31)	0	28	0	26	0	0	2	2
PRO PULSE	Labège (31)	0	12	0	9	0	0	3	3
LP des métiers du bâtiment URBAIN VITRY	Toulouse (31)	0	10	0	8	0	0	2	2
		Total de bénéficiaires du projet		Jeunes/actions collectives		Jeunes relais		Professionnels	
TOTAL	9 structures prévues / 12 accompagnées	A 431	R 666	A 350	R 585	A 20 + 90 bénéficiaires de l'action du G.relais	R 10 + 40 bénéficiaires	A 31	R 32

Points remarquables durant l'année

Une réelle collaboration avec les partenaires ce qui permet la valorisation des publics.
L'engagement de renouvellement des actions avec la majorité de nos partenaires.
Le temps imparti à la réalisation du projet : 1, 6 ETP.
Une méthodologie d'intervention axée sur le ludique, l'expérientiel et l'interaction.
L'investissement des professionnels référents dans la réalisation du projet.
L'évolution de l'adhésion des jeunes de la 1ere à la dernière séance.
Un diagnostic et une évaluation personnalisée des besoins.
Une démarche de coconstruction efficiente avec les partenaires.
La thématique « Santé sexuelle et vie affective » de plus en plus sollicitée par les partenaires.

Perspectives 2023

Le budget du Conseil Régional sera moins disant sur le prochain exercice, nous avons donc fait le choix de ne plus accompagner les structures pour lesquelles les actions semblaient moins pertinentes. Cette réduction budgétaire ne remet pas en cause la méthodologie CPS et la nécessité de déployer ce type d'interventions. Cette stratégie d'intervention est valorisée par les politiques de santé publique et les demandes sont croissantes.

PREVENTION : DISPOSITIF PRÉVENTION TOULOUSE MÉTROPOLE

Présentation et objectifs

Cette action s'inscrit dans la dynamique des missions de Prévention confiées à l'ARPADE. Elle cible en particulier la Prévention des conduites à risque et addictives chez les jeunes.

Objectif général : Prévenir ou agir sur les ruptures familiales, scolaires et sociales par la mise en œuvre d'accueils et d'accompagnements individualisés, d'actions collectives de prévention, d'information, de sensibilisation et d'inscription dans les dynamiques de partenariat local de Toulouse Métropole.

Objectifs opérationnels sur deux axes :

Axe 1 – L'accueil et/ou l'accompagnement individualisé :

- De jeunes mineurs et majeurs en rupture, en souffrance ou en difficulté ;
- De leurs parents ;
- De jeunes et adultes relevant de soins spécialisés en addictologie et/ou adoptant des conduites à risque.

Axe 2 - Les actions collectives d'information, de prévention et de sensibilisation en faveur :

- De jeunes mineurs et majeurs dans le cadre scolaire et hors cadre scolaire ;
- Des familles
- Des acteurs locaux en charge de la jeunesse et de la parentalité.

Axe 3 – L'inscription dans le partenariat local et le soutien aux professionnels :

- Être identifié et identifier les acteurs locaux en charge de la jeunesse pour être ressource et pouvoir mobiliser les ressources locales ;
- Soutenir les initiatives des acteurs locaux (associations, institutions, élus) dans leurs actions menées en direction de la jeunesse en rupture, en souffrance ou en difficulté (et des familles au besoin) ;
- Participer aux instances techniques inter partenariales en charge de promouvoir et coordonner les actions en faveur de la jeunesse en rupture, en souffrance ou en difficulté (et des familles au besoin).

Données d'activités

61 personnes rencontrées, dont 42 jeunes et 19 parents, et 48 nouvelles situations en 2022

Volume des actes : 139 actes pour 61 personnes, soit en moyenne 2.7 actes/personnes.

Actions collectives de prévention

6 actions collectives de prévention ont été réalisées :
-1 Boit'J à Cugnaux ;
-2 Création d'une vidéo + fête votive à Quint-Fonsegrives avec Planète jeunes ;
-1 PAJ de Saint-Jory ;
-1 PAJ de Cornebarrieu ;
-1 Bal de fin d'année lycée de Saint-Orens-de-Gameville avec Mix'Ados et le PIJ.

Mise en œuvre de 5 permanences d'écoute :

47 demi-journées de permanence, pour 92 accueils de jeunes.

Focus sur une particularité de l'année

Cette année, le travail avec les familles s'est amplifié au regard des situations de plus en plus complexes qui nous ont été orientées. En effet, les communes métropolitaines ont dans l'ensemble développé leur offre de logement social, accueillant pour partie des familles issues des QPV toulousains. Ces jeunes et leurs familles sont arrivés sur ces communes avec des besoins et des problématiques pouvant aller bien au-delà du simple champ de l'éducatif (sociales, judiciaires, barrière de la langue, etc.). Ces nouvelles situations ont nécessité un temps d'accompagnement et de coordination pluri partenarial bien plus conséquent pour les amener vers le droit commun (MDS, CMP, MJD, etc.).

L'accompagnement de ces problématiques complexes de jeunes ne peut pas faire l'impasse de la dimension familiale. La formation à l'approche systémique en thérapie familiale que suit actuellement l'éducateur spécialisé mobilisé sur le dispositif permet aujourd'hui d'enrichir et de développer le travail auprès des familles, ce qui donne une nouvelle dimension à ce travail et une continuité en 2023.

Perspectives 2022

Saint-Orens-de-Gameville : Poursuite de la permanence d'accueil ½ journée par quinzaine + Participation à la CV + Visite à Domicile + Actions Collectives.

Cugnaux : Poursuite de la permanence d'accueil ½ journée par quinzaine, collaboration avec le service jeunesse la Boit'J. Nous restons en attente des disponibilités du club de prévention pour la mise en œuvre d'actions conjointes. Bilan/Perspective du partenariat avec le lycée à évaluer pour la rentrée 2023/24.

Quint-Fonsegrives : Action collective avec le service jeunesse, permanence d'écoute individuelle à réévaluer avec les services de la commune dans la perspective de rendre plus opérante une permanence d'accueil individuelle.

Saint-Jory : Poursuite de la permanence d'accueil ½ journée par quinzaine + Visite à Domicile + Participation à la Cellule de veille et poursuite de la construction du partenariat avec le PAJ.

Launaguet : Convention établit avec la commune et le collège de la commune, présence sur site à la demande avec perspective d'une permanence régulière et participation à la CV.

Cornebarrieu : Présence sur le PAJ de Cornebarrieu ½ journée par quinzaine, dynamique collective (CPS) effective, mise en perspective d'accueil individualisé. Veille éducative organisé au sein du collège Mermoz à laquelle nous ne sommes pas conviés à ce jour

PREVENTION : MISSION PREVENTION MINEURS SOUS MAIN DE JUSTICE (PJJ)

Présentation et objectifs

Objectif général :
Favoriser l'épanouissement des jeunes, pour leur permettre de faire des choix favorables à leur santé, en prévenant les conduites addictives et leurs conséquences.

Objectifs spécifiques :

- Permettre aux jeunes d'être acteur de leur santé en développant leurs compétences psychosociales, leurs connaissances des conduites addictives et des pratiques de réduction des risques.
- Prendre en considération l'environnement des jeunes, en particulier en offrant la possibilité d'accueillir et de soutenir leurs parents chaque fois que possible.
- Développer le pouvoir d'agir des jeunes et leurs capacités à se mobiliser comme acteur de leur santé et de celle de leurs pairs.
- Renforcer les connaissances sur les conduites addictives, les compétences psychosociales et l'intervention précoce chez les professionnels des structures de la PJJ, dans l'objectif de les étayer dans leurs missions éducatives, d'évaluation et d'orientation des situations en prise à des problématiques addictives.

Eléments quantitatifs qualitatifs 2022

Les équipes des différents services de la PJJ étaient en forte demande de pouvoir orienter individuellement des jeunes qu'elles accompagnent.
39 sollicitations nous ont été adressées et 35 d'entre d'elles ont été accueillies ou accompagnées.
Nous avons aussi accueilli 4 parents.

2022				
Orienté par	Public :		Qui ont données lieu à :	
UEMO Sud	10	Jeunes + 2 parents	5	Accueils
			4	Accompagnements
			3	Sollicitations sans suite
UEMO La Gare	8	Jeunes + 1 parent	4	Accueils
			4	Accompagnements
			1	Sollicitation sans suite
UEMO Nord	18	Jeunes + 1 parent	5	Accueils
			9	Accompagnements
			5	Sollicitations sans suite
UEMO Ouest	9	Jeunes	5	Accueils
			2	Accompagnements
			2	Sollicitations sans suite
UEMO Basso Cambo	4	Jeunes	2	Accueils
			1	Accompagnement
			1	Sollicitation sans suite
UEMO Saint-Gaudens	1	Jeune	1	Accueil
UEAJ Professionnelle	4	Jeunes	1	Accueils
			2	Accompagnements
			1	Sollicitation sans suite
Auto-Ecole	1	Jeune	1	Sollicitation sans suite
Foyer Lacale	1	jeune	1	Accompagnement
SE EPM Lavaur	22	Jeunes	7	Accueils
			14	Accompagnements
			1	Sollicitations sans suite
CSAPA ARPADE	1	Parent	1	Sollicitation sans suite
Cumul	**84**	**Jeunes + 5 parents**	**17**	**Sollicitations sans suite 20%**
			30	**Accueils 36%**
			37	**Accompagnements 44%**

L'action suspendue en décembre 2020, l'est à nouveau fin décembre 2022 avec là aussi l'accord de l'ARS de relancer ce projet en 2023 avec perspective d'un CPOM à partir de 2024.

Nous avons pu en 2022 construire une présence (1/2/ journée/quinzaine) dans 7 services de la PJJ, ce qui a permis d'améliorer considérablement « l'accès au public ».

PREVENTION : ACTION D'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF RENFORCÉ SUR LA COMMUNE DE TOURNEFEUILLE PROGRAMME DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE ET PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE (FIPD)

Présentation et objectifs

Constat : plusieurs dizaines de situations de jeunes mineurs ou majeurs et leurs familles sont repérées comme manifestement en grande difficulté.
Diverses mesures du droit commun (ASE / Justice), arrivées à leurs termes, n'ont pas permis d'amener les changements attendus dans la situation des personnes.
Ce n'est donc pas une mise en question de la nature des réponses proposées qui est en cause mais bien le contexte d'exercice, le manque d'adhésion de la famille et la capacité du jeune à se saisir des réponses, qui amènent à un aboutissement insatisfaisant des diverses mesures. C'est au regard de ce constat, que les participants des Cellules de Veille envisagent de mobiliser une modalité d'intervention adaptée à ces situations individuelles et familiales difficiles.

Objectif généraux : Action individualisée avec du temps et des moyens renforcés

- Construire une situation relationnelle avec le jeune, sa famille et son entourage.
- Construire des médiations qui permettent au jeune d'accéder aux réponses des services spécialisés ou du droit commun.

Objectifs opérationnels

- Aller rapidement au contact des publics, faire offre de rencontre sans condition particulière.
- Évaluer les capacités du jeune et sa famille à se mobiliser pour faire évoluer leur situation.
- Mobiliser ou remobiliser les ressources locales et extérieurs susceptibles de recueillir une adhésion suffisante de la famille et du jeune.
- (Re) Mettre en œuvre des réponses pour le jeune et sa famille
- Formaliser chaque fois que possible par écrit un projet : Objectif(s), moyen(s) et temporalité.
- Rendre compte des parcours d'accompagnement aux cellules de veille.

Mise en œuvre de l'action

Les situations à traiter font l'objet d'une orientation via les Cellules de Veille.

Sont désignés :

- Un référent Point Ecoute : pour construire le lien et l'accompagnement adapté.
- Un référent local : Pour présenter rapidement l'intervenant au jeune et à sa famille.

L'association ARPADE mobilise 2 intervenants spécialisés à 1.50 ETP du lundi au vendredi, et au besoin le samedi, pour mettre en œuvre et développer cette action.

Jusqu'à 10 situations de jeunes au maximum seront accompagnées de façon simultanée. Leur entrée se fera de façon progressive au rythme d'environ deux par mois. Les intervenants d'ARPADE s'appuieront sur une bonne connaissance des acteurs et des dynamiques locales pour étayer l'accompagnement proposé sur le lieu de vie des jeunes et leur famille. La mobilisation de ressources/compétences extérieures aux territoires de Tournefeuille est à envisager pour répondre de tous les niveaux de problématique ; sociale, soins, justice

Données activités 2022

Nous avons accueillis ou accompagnés 78 jeunes (59 en 2021) et 50 parents (66 en 2021).
Nous avons été en prise avec 72 familles en 2022, soit 6 de plus qu'en 2021.
Pour 40 situations de jeunes nous avons rencontrés au moins un des 2 parents.

ÉVOLUTION DE LA FILE ACTIVE ENTRE 2019/21	2019		2020		2021		2022		Ecart 2021/22
Nombre total de sollicitations	152	100 %	107	100 %	125	100 %	130	100 %	+5
Nombre de famille	84		89		66		72		6
Nombre de Parents / PRE	58	38 %	44	41 %	46	37 %	45	56 %	-1
Nombre de parents / FIPD	7	5%	5	5%	6	5%	5	6%	-1
Jeunes dans le cadre PRE	43	28 %	38	36 %	40	32 %	48	60 %	8
Jeunes dans le cadre FIPD	12	8%	8	7%	17	14 %	18	23 %	1
Dans le cadre de sanction scolaire	9	6%	4	4%	1	1%	6	8%	5
D'un rappel à l'ordre	18	12 %	1	1%	1	1%	6	8%	5
Sollicitation sans suite	4	3%	6	6%	14	11 %	2	3%	-12

En 2022, nous revenons à un bon niveau d'activité avec notamment l'accueil de jeunes dans le cadre de sanction scolaire et de rappel à l'ordre qui avait chutée dans la période de la crise COVID19.

L'année 2022 a permis de reconstituer un binôme d'intervenant sur la commune de Tournefeuille. Cette nouvelle équipe éducative a permis de retrouver un bon niveau d'activité sur le territoire qui avait été à la baisse dans la situation de crise et post crise sanitaire.

Perspectives 2023

La commune de Tournefeuille a souhaité faire évoluer le marché public qui nous lie en passant de 2 à 4 années. Le cadre de nos missions reste inchangé. Nous restons mobilisés en direction de jeune de 12 à 25 ans pour des accompagnements éducatifs.

PREVENTION : UNE VIE D'AIR PUR / PAUSE LAMA/ UNPLUGGED

Présentation et objectifs

Ce projet de prévention à la consommation de produits psychoactifs en particulier alcool/tabac/cannabis se décline selon deux axes, en fonction de la classe d'âge considérée : pour les moins de 12 ans, un volet intitulé « Une Vie d'Air Pur » et, pour les 12 – 25 ans, un volet intitulé « Pause Lama ».

Porté et animé par ARPADE, ce projet s'appuie sur un collectif constitué des associations Act Up Sud-Ouest, Avenir Santé Occitanie-Ouest et La mutuelle des étudiants (LMDE), en partenariat avec le Service communal d'hygiène et de santé (SCHS) de la municipalité de Toulouse et le Service interuniversitaire de médecine préventive et de promotion de la santé (SIMPPS) de Toulouse.

Une vie d'air pur

L'objectif : Empêcher ou retarder l'initialisation de la consommation de tabac chez les enfants/préadolescents, de moins de 12 ans, en développant leurs compétences psychosociales.

Une animatrice de prévention de l'association ARAPDE, qui intervient au sein de la zone 1 de Toulouse (centre-ville) dans les écoles élémentaires et les accueils collectifs de mineurs, pour proposer des interventions autour de la santé et du tabagisme.

Chaque groupe ou classe bénéficie de 5 interventions d'une heure. Ces séances interactives et ludiques sont constituées d'activités d'expression (débats, mises en situation, jeux de rôles), d'expériences scientifiques et de jeux de coopération.

Chaque fin de cycle abouti à une rencontre avec les parents qui vise à aborder les problématiques liées aux conduites addictives et à l'adolescence. Cette année, la situation sanitaire n'a malheureusement pas permis la mise en place de cette rencontre.

Pause Lama

Les objectifs pour les jeunes de 12-25 ans :

- Permettre aux jeunes de se questionner sur les consommations de produits psychoactifs.
- Echanger autour de la question des conduites à risques.
- Développer les connaissances des jeunes sur les produits psychoactifs.
- Faire un repérage précoce auprès des jeunes de la ville de Toulouse afin de retarder ou stopper les premières consommations (cigarette, verre, trace...).
- Apporter des conseils de réduction des risques.
- Informer les jeunes sur les différentes stratégies de diminution ou de sevrage et relayer vers un professionnel du médico-social si besoin.

Les interventions sont effectuées avec des volontaires en service civique qui se déplacent sur des trajets prédéfinis pour aller à la rencontre des jeunes collégiens, lycéens, et étudiants universitaires de la zone 1 de Toulouse (centre-ville) afin d'échanger et de sensibiliser les jeunes à la question des produits psychoactifs (essentiellement alcool, cannabis, tabac, protoxyde d'azote et cannabis), dans une logique de prévention de pairs à pairs.

Ils sont équipés de tenues Pause Lama et d'un triporteur afin d'être facilement identifiables, et d'outils permettant d'aborder les problématiques liées au tabac de façon ludique. Ils interviennent devant les établissements entre 12h et 14h, deux fois par semaine.

Unplugged

Ce dispositif de prévention des addictions est basé sur le renforcement des compétences psychosociales
Il s'adresse aux élèves de 5eme et à destination des professionnels des collèges de la zone 1 du centre ville de Toulouse et de la Ville de Colomiers

Les objectifs :
- Prévenir les conduites à risque et plus spécifiquement celles en lien avec le tabac, le cannabis, l'alcool et les écrans
- Développer la confiance en soi, l'expression de soi et le respect des autres
- Améliorer le climat scolaire

Données d'activité 2022

Une vie d'air pur :

Eléments d'opérationnalité : 5 séances d'1h avec la même classe de CM2. Les ateliers sont ludiques interactifs et expérientiels. Nous travaillons en adéquation avec le programme scolaire.

Nombre de séances réalisées en 2022 : 100

Nombre d'élèves concernés par les actions : 548

Nombre d'établissements scolaire élémentaires concernés par les actions : 8 (contre 4 en 2021)

Bilan de l'année : Nous observons une évolution positive du dispositif qui se pérennise dans l'ensemble des établissements. Les retours des enseignants Co-animateurs et des élèves sont très positifs. Nous souhaitons maintenir le nombre de classes (20) pour 2023.

Pause Lama

Eléments d'opérationnalité : 4 volontaires en service civique interviennent devant les lycées et établissements supérieurs et à l'intérieur des collèges du centre-ville de Toulouse.

Nombre de séances réalisées en 2022 : 46 sorties

Nombre de jeunes concernés par les actions : 598

Nombre de circuits d'intervention : 8

Bilan de l'année : La dynamique d'évolution est positive avec l'accroissement du nombre d'actions effectuées et la qualité des échanges avec les jeunes rencontrés. En 2023, nous envisageons la création d'un CDD de 10h pour un meilleur accompagnement des volontaires en service civique.

Unplugged

Eléments d'opérationnalité : Une animatrice de prévention ainsi qu'un professionnel du collège (enseignant.e, infirmier.ière, CPE...) animent 13 ateliers d'1h de prévention à destination de la même classe de 5ème. Les ateliers son ludiques, interactifs, et expérientiels.

Nombre de séances réalisées sur l'année scolaire 2021-2022 : 195

Nombre de classes bénéficiant du dispositif : 15

Nombre de jeunes concernés par les actions : 420

Bilan de l'année : Nous observons une dynamique d'évolution positive de ce dispositif d'intervention précoce. Tous les établissements souhaitent poursuivre les séances. Elargissement du champ d'action avec des séances menées à Verfeil et à Escalquens. Création d'un poste à mi-temps afin d'assurer l'ensemble des séances.

PREVENTION : CAMIN'ADO

Présentation des objectifs et du dispositif

Camin'Ado est un dispositif expérimental de prévention du décrochage scolaire chez les jeunes de moins de 16 ans des territoires du 66 et du 82, dans le cadre de la politique de l'obligation de formation. Il est coordonné par ARPADE, et a été coconstruit et mis en place sur les territoires par les PAEJ du 66 et du 82.

Ce projet se déploie en quatre axes :
-La promotion de la persévérance scolaire auprès des jeunes des classes de 3ème et de 2nde, par la mise en place d'interventions collectives auprès de groupes de jeunes, basées sur le développement des compétences psycho sociales ;
-identification des situations individuelles à risque et l'accompagnement des jeunes à risque de décrochage ;
-La mobilisation des parents / familles des jeunes. Développer leur implication au projet de formation des jeunes ;
-L'implication des professionnels dans le développement des compétences psycho sociales des jeunes et dans la promotion de la persévérance scolaire.

En 2022, le dispositif a été expérimenté dans les départements du Tarn-et-Garonne et des Pyrénées Orientales pour une seconde année consécutive. A terme, Camin'Ado a vocation être un dispositif régional, coordonné par ARPADE et mis en place par les PAEJ des départements d'Occitanie.
Camin'Ado est également porté par un objectif transverse de lisibilité et de transférabilité de sa méthodologie.

Eléments quantitatifs qualitatifs 2022

5 PAEJ investis dans la construction du dispositif, soit 13 professionnels lors de plus de 30h de réunions en 2022
14 cycles d'interventions menés, soit 63d d'interventions, au sein de 7 établissements scolaires
210 jeunes bénéficiaires des ateliers collectifs
12 professionnels de l'Education nationale investis dans la mise en place et l'animation des ateliers
3 volontaires en service civique investis au sein de la construction et l'animation de Camin'Ado

Nous constatons :

- très forte adhésion des professionnels de l'Education nationale, qui indiquent avoir observé un changement dans leurs relations avec les jeunes, et développé de nouvelles compétences.

- bonne adhésion globale des jeunes aux ateliers (très bonne participation observée durant les ateliers, et les trois-quarts des jeunes expriment avoir trouvé les ateliers intéressants ou très intéressants).

Focus sur une particularité de l'année

L'année 2022 a été marquée par le démarrage de l'expérimentation en Haute-Garonne (expérimentation uniquement sur les départements du 66 et du 82 en 2021).
En effet, la coordination étant portée par ARPADE, il a paru important que la coordinatrice du projet puisse elle-même expérimenté les ateliers auprès du public, pour garder un pied dans l'opérationnel et mieux se rendre compte des points de fluidité et de blocage du dispositif.
Un partenariat a donc été monté avec le collège Labitrie à Tournefeuille, qui prend en compte l'animation de cycles d'ateliers Camin'Ado, mais également la rencontre avec les parents, et la sensibilisation de professionnels de l'établissement volontaires au développement des compétences psychosociales.

Perspectives 2023

<u>Déploiement :</u>

- Recherche de portage institutionnel pour assurer la continuité du dispositif
- Réflexion sur la possibilité d'intégrer le dispositif Camin'Ado dans la démarche de l'Ecole promotrice de Santé, et y intégrer des notions de promotion de la santé globale et de prévention des inégalités sociales en santé (ISS)

<u>Evolution des interventions collectives :</u>

- Développer les deux niveaux d'interventions de Camin'Ado :

-Un premier niveau de prévention généraliste, pouvant s'adresser à tous les élèves de classes de fin de collège et de début du lycée.
-Un second niveau permettant de proposer des actions auprès de jeunes étant déjà repérés comme à risque de décrochage : le public de la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire (MLDS)

- Ajuster la trame des interventions à la suite des retours des jeunes et professionnels ayant vécu ou mis en place les ateliers en 2022.

Outils de transférabilité ou d'évaluation :

- Lancement d'une évaluation plus poussée permettant d'évaluer l'impact du dispositif auprès des publics.

- Développement des supports de communication de Camin'Ado : finalisation du logo et de la charte graphique, création de plaquettes à destination des structures de l'Education nationale et des parents, création dans les années futures d'un site internet.

- Construction d'une formation Camin'Ado à destination de professionnels de PAEJ souhaitant mettre en place Camin'Ado et/ou des coanimateurs des structures de l'Education nationale

Durant l'année 2023, le groupe travail constitué des cinq PAEJ du 82, du 66 et du 31 vont se répartir en trois sous-groupes de travail thématiques :
1.Retravail de la trame des ateliers (en particulier des ateliers 6 et 7)
2.Réalisation de supports à destination des jeunes, en appui aux ateliers collectifs
3.Construction d'une formation à destination des coanimateurs
Si cela est possible, nous envisageons d'ouvrir ces groupes de travail aux partenaires du dispositif, en particulier aux coanimateurs de l'Education nationale.

PREVENTION : SURICATE

Présentation

Action Suricate est un dispositif de prévention en santé mentale par et pour les jeunes allant à la rencontre des jeunes de 15 - 25 ans sur Toulouse, dans le centre-ville et sur les sites universitaires.
Le dispositif est animé par une équipe de jeunes en service civique et d'étudiants relai santé du SIMPPS qui sont formés, accompagnés et encadrés par un psychologue qui est en charge du projet, salarié de l'association ARPADD qui porte ce projet.

Les rencontres avec les jeunes toulousain.e.s ont pour objectif d'ouvrir le dialogue et l'échange autour de la santé mentale et du bien-être, de créer du lien, de communiquer de l'information, d'orienter et de jouer au travers de médiations ludiques élaborées par les jeunes de l'équipe.

Un guide de ressources du paysage toulousain a été créé et est distribué aux jeunes rencontrés pour sensibiliser, déstigmatiser et rendre plus accessible la santé mentale et les aides. Le projet a été construit par un riche multi-partenariat local et est financé par la Mairie et l'ARS depuis 2021.

Activité en 2022 :

Les actions :
76 sorties sur 13 lieux d'intervention et 1 136 jeunes rencontrés
L'activité:
54 jeunes formés, plus de 800 guides distribués et 370 abonnés Instagram
Le partenariat :
13 partenaires au projet, 20 réunions partenariales et 42 volontaires mobilisés sur le dispositif
Les espaces :
4 comités techniques, 1 comité de pilotage, 67 groupes de travail volontaire et 8 groupes d'analyse de pratiques

Depuis avril 2022, ARPADE accueille des services civiques en intermédiation avec l'UFCV. 12 volontaires sont accompagnés par an par le psychologue en charge de la mise en oeuvre du dispositif.
Ces volontaires forment une équipe permanente qui permet d'assurer l'activité continue du dispositif t de développer ses actions.

Perspectives 2023 :

- Pérennisation de l'existant
- Développer un axe numérique
- Penser la transférabilité : adaptater la méthodologie
- Continuer de travailler en multi-partenariat et en copilotage
- Former les volontaires aux PSSM

ACCUEIL DE JOUR : LA BOUTIQUE SOLIDARITÉ

Présentation et objectifs

La Boutique Solidarité est un accueil de jour ouvert à toutes les personnes majeures en situation de précarité. Les missions sont l'accueil, l'écoute, l'orientation et l'accompagnement.

C'est un espace calme et chaleureux qui permet de disposer d'un temps pour se poser, se reposer et bénéficier de services : café, bagagerie, laverie, duvet en hiver, rencontrer un professionnel pour s'informer, être orienté ou accompagné.
Entre espace de lecture, de jeux en salle et canapés, chacun trouve sa place au sein de l'espace collectif.
La Boutique est ouverte du lundi au vendredi de 8H30 à 12H00 (accueil collectif avec plusieurs services proposés : café/collation, douches, bagagerie, laverie); les après-midis sont réservées aux entretiens individuels, aux ateliers, aux projets annexes et le mardi réunion d'équipe ou GAP.

L'équipe d'accueil est composée de travailleurs sociaux, d'animateurs, d'un éducateur sportif et d'une psychologue présente les lundi, mardi et vendredi matin et le lundi après-midi. Elle va à la rencontre des personnes et reçoit sans rendez-vous.

Différents **ateliers** sont proposés : du sport (boxe/musculation, foot, pétanque), du théâtre, du jardinage, de l'écriture pour une gazette, de l'informatique.

Ouverture week ends : Depuis janvier 2011, la Boutique Solidarité élargit son temps d'accueil sur la période hivernale. Cette saison, la Boutique a ouvert du le samedi 8 janvier 2022 au dimanche 27 mars 2022. Les horaires d'ouverture pour les accueillis étaient de 10h30 à 12h30 et 14h à 17h.
La mission première de La Détente est la mise à l'abri des personnes et l'accessibilité aux besoins de première nécessité.

Des maraudes en binômes et à vélo se font tous les jours, matin et après-midi, réparties sur le territoire de la gare Matabiau et les différents quartiers de Toulouse. Ses maraudes permettent d'aller à la rencontre des personnes en situation de précarité, de les orienter en fonction de leurs besoins (hébergement, douche, vestiaire, repas...) et de les accompagner dans leurs démarches.

La maison en co-location Lalanne : la maison dispose de 4 chambres individuelles, de parties communes : une cuisine, salle de bain, toilettes, salon et d'une pièce pouvant servir de bureau. Nous avons fait le choix de ne pas proposer directement ces places au SIAO urgence, afin de rendre l'accès plus facile à des personnes ne faisant plus le 115 et venant sur l'accueil de jour.

Déroulement de l'année 2022

Cette année a été marqué par le changement de locaux de notre accueil de jour.
Sur la première période de l'année 2022 et ce jusqu'en juillet, l'accueil collectif a été assuré sur les locaux au 4 impasse Arzac. Cette période a marqué la fin des restrictions sanitaires avec la fin du port du masque le 14 mars 2022. Cela a été encore un moment clé de toute cette période critique du COVID. Les visages se sont enfin dévoilés, reconnus. La levée de cette obligation a été une source en moins de conflit avec les personnes accueillies.
Ce local, impasse Arzac, mis à disposition par un promoteur immobilier privé contre le paiement de la taxe foncière n'avait qu'un bail de courte durée
Nous avons dû quitter les locaux rue Arzac (quartier St Cyprien) le 15 juillet afin d'amorcer le déménagement vers nos futurs locaux. Les nouveaux locaux (36 rue Brouardel) ont nécessité des travaux d'aménagement pour notre activité, et plus particulièrement pour la construction de sanitaires.

A la rentrée de septembre, du fait des travaux en cours, l'ouverture au collectif n'a pas pu être assuré.
En revanche nous avons poursuivi toutes les activités possibles hors les murs pour maintenir le lien avec les personnes et proposer des espaces de rencontre.
Tous les ateliers sportifs et culturel ont été maintenus. La fréquence des ateliers sportifs a été augmenté, ils ont eu lieu de façon quasi quotidienne sur des sites extérieurs (palais de la pétanque, gymnase quartier la brique rouge, Ping Pong sur les nouveaux locaux, boulodrome place ARZAC...).
L'atelier théâtre et l'atelier culturel ont également été poursuivi de façon hebdomadaire avec notamment la participation de la troupe de théâtre de la boutique (les dégourdis d'Oc) au festival de la fondation Abbé Pierre « C'est pas du luxe » tenu du 23 au 25 septembre à Avignon.
Sur cette même période tous les suivis socio-éducatifs engagés au préalable ont pu être poursuivi. Dans les bureaux du siège de l'association les travailleurs sociaux et la psychologue ont assuré des entretiens individuels. Ainsi ont pu être conservé le lien avec les personnes accueillies auparavant sur Arzac mais aussi avec les différents partenaires alors sollicités.

Les maraudes ont été doublé avec de façon quotidienne une équipe déployée sur les différents quartiers de Toulouse mais aussi sur la gare Matabiau et son secteur. De nouvelles personnes ont pu être rencontré, de nouveaux suivis ont été mis en place avec des rendez-vous assurés au siège de l'association.
Dès que l'avancée des travaux l'a permis nous avons investi les nouveaux lieux notamment pour assurer le service bagagerie. Celui-ci a pu être remis en place début octobre. Il était indispensable que ce service reprenne rapidement pour que les personnes puissent de nouveau avoir accès à leurs affaires.

Au 30 novembre nous avons pu réouvrir l'accueil collectif au 36 rue Brouardel. Tous les services sont alors assurés : Café/Thé/collation, laverie sociale, bagagerie, douches plus les ateliers et les différents suivis.

Données d'activités sur 2022 :

	Nombre de jours d'ouverture	Nombre de passages	Moyen. Passage / jour	Nombre bagagerie	Moyen. Bagagerie / jour
Janvier	28	2623	94	274	10
Février	27	2843	105	259	10
Mars	28	3057	109	220	8
Avril	19	1464	77	177	9
Mai	21	2191	104	207	10
Juin	21	2001	95	182	9
Juillet	10	962	96	114	1
Décembre	27	1410	52	168	8

NOMBRE DE PASSAGE	
du 3 janvier au 31 décembre 2022 (fermeture du collectif du 15/07 au 30/11)	14424
Détente (du 08 janvier au 27 mars)	2127
	Soit 16551
NOMBRE DE JOUR D'OUVERTURE	**181**
NOMBRE BAGAGERIE	**1601**
NOMBRE MACHINES A LAVER	**371**
NOMBRE DE DUVET	**291**

L'accompagnement des personnes par l'équipe d'accueil :

Malgré la fermeture de septembre à novembre, les travailleuses sociales ont accompagné cette année de façon plus étroite environ 110 personnes sur l'année 2022. Ces personnes sont majoritairement des hommes, à la rue ou en habitat précaire qui ne fréquentent, pour la plupart, que l'accueil de jour. Ces personnes viennent d'arriver à Toulouse, ou sont très en colère contre les institutions et ne souhaitent plus avoir à s'entretenir avec une assistante sociale ou sont en incapacité d'honorer un rendez-vous sur le droit commun. La plupart peuvent prétendent à des droits. D'autres sont sans ressource à cause de leur situation administrative.

Quelques chiffres pour illustrer :
Age :
18-25 ans : 10% / 25-35 ans : 22% / 35-50ans : 42% / 50-65 ans : 22% / + de 65 ans : 4%
Type d'habitat :
Rue : 42% appartement : 18% squat : 21% association :12% tente :3% hotel :2% chez un tiers : 2%
Type de revenus :
Sans ressources : 23% / RSA : 26% / AAH : 18% / ADA : 8% / retraite : 7% / ARE/ASS : 4% / travail :9% / intérim : 5%

Les ateliers :

L'équipe de la Boutique et nos partenaires financiers sont convaincus que la redynamisation de la personne, autour de ses propres projets de vie, passe aussi par des moments de rencontres différents.
Ces temps sont en outre un outil d'observation non négligeable en ce qui concerne la compréhension des problématiques des accueillis et rentrent dans notre démarche de travail en transdisciplinarité, trans-services. La participation aux activités proposées a aussi vocation de susciter du lien.
Nos objectifs sont de varier les offres d'ateliers : sport, culture, sorties... mais aussi le plaisir. La possibilité de proposer une palette variée d'ateliers offre aux accueillis une nouvelle forme d'accueil.

Atelier sport : **146 séances** d'activités sportives (parcours santé / musculation / boxe / pétanque /ping-pong) se sont déroulées sur la période de janvier à décembre 2021, soit 693 participations sur toute l'année.

Atelier journal : **23 ateliers journal** ont pu être réalisés avec une participation de 14 pers.

Atelier théâtre : Nous avons effectué au total **37 séances** au cours de l'année 2022. Nous avons dû intensifier les répétitions pour les 3 représentations à l'espace culturel de Bonnefoy et pour notre participation au festival « C'EST PAS DU LUXE 2022 » organisé par la fondation Abbé Pierre.

La cave poésie a accueilli la troupe pour la sixième année consécutive dans le cadre de l'événement « LOVE ME TENDER ».

Le jardin partagé AHI : Malgré la fermeture de l'accueil entre juillet et novembre 2022 dû à la relocalisation de nos services, 2 à 6 accueilli.es sont présents.es à chaque fois que l'activité se met en place et se rajoute des participations ponctuelles mais régulières de nouvelles personnes. Ainsi, **10 personnes accueilli.es** ont participé sur l'année. **23 ateliers** se sont tenus les mercredis matin.

Atelier informatique : Environ **5 personnes accueilli.es** ont participé à cette activité, dont 3 de façon régulière. Les autres sont venues pour des besoins d'apprentissages précis qu'ils ont pu acquérir en 2 ou 3 séances.

Atelier Bibliothèque : Depuis janvier 2022, **23 ateliers** ont été organisés. **17 personnes** ont participé sur cette période, dont 7 de façon continue.

Perspectives 2023 :

Continuité d'accueil : Pour 2023 les financements de la préfecture nous permettrons d'éviter la fermeture habituelle du mois d'Aout. Cette ouverture permettra aux personnes d'être mises à l'abri sur une période souvent difficile entre autres à cause des fortes chaleurs. L'augmentation de l'effectif de l'équipe d'accueil permettra de couvrir cette période.
« Une place à table » : La Fondation Abbé Pierre renouvelle le projet « une place à table » dans le Vercors. Certains membres de l'équipe souhaitent proposer aux personnes accueillies de participer à ce projet en mettant en place des ateliers de pâtisserie dans les locaux de la boutique et en participant au séjour au mois de septembre.
Tournoi de la Solidarité : L'édition 2023 signera les 20 ans du tournoi. La rencontre aura lieu sur les terrains du stadium de Toulouse avec des temps festifs et la rencontre de 16 équipes réunissant les différentes structures du secteur de l'accueil et de l'hébergement toulousain.
Rencontres sportives : « Sète à toi » de la Fondation Abbé Pierre.
Représentations théâtrales : par les « dégourdis d'Oc » au mois de juillet au centre culturel de Bonnefoy.
Stabiliser l'activité d'accueil et des maraudes sur nos nouveaux locaux afin de poursuivre de façon cohérente les projets en cours et donner naissances à d'autres.

CHRS DELTOUR

Présentation et objectifs

Le CHRS Deltour est autorisé pour l'accueil de 30 personnes (adultes seuls et/ou parents isolés avec enfants) au sein d'« appartements thérapeutique d'insertion » : des appartements individuels équipés, du T1 au T4, situés à Toulouse. Le CHRS dispose de 34 places installées.

Il est spécialisé dans l'accueil de personnes présentant des problématiques addictives, psychologiques ou psychiatriques et des personnes sous-main de justice.
L'équipe pluridisciplinaire propose un accompagnement global et individualisé reposant sur :

- Un suivi éducatif :

L'accompagnent éducatif respecte la globalité nécessaire de la prise en charge, mais également la temporalité de la personne, sa demande, la particularité de ses difficultés. L'accompagnement s'inscrit dans la proximité et le quotidien articulé autour : des visites à domicile, un accompagnement (aux démarches administratives, à l'insertion professionnelle, à l'accès à la santé, à la vie culturelle, à la gestion du budget, à l'accès au logement), la participation à des ateliers collectifs (expression plastiques, sport, jardinage) et à des sorties, un soutien à la relation parentale, lorsque nous accueillons des parents isolés avec des enfants.

- Un suivi psychologique et la psychothérapie individuelle :

Le suivi psychologique et les entretiens psychothérapeutiques assurés par un psychologue clinicien s'inscrivent dans la proximité (1 rendez-vous hebdomadaire) et s'efforcent d'apporter des réponses adaptées aux problématiques rencontrées par :
- des entretiens psychologiques contractuels dès l'accueil permettant une évaluation approfondie avec chaque personne des difficultés qui font obstacle à son insertion,
- l'obligation de soin,
- la coordination avec le soin psychiatrique.

Données d'activités en 2022

Admissions :
Nombre de personnes hébergées : 51 personnes (dont 11 femmes et 16 enfants); 24 nouvelles admissions sur l'année (dont 6 enfants)

Taux d'occupation CHRS (30 places) sur l'année de 107.08 % pour 11 726 journées réalisées
Taux d'occupation Service de suite (4 places) de 38.42% pour 659 journées réalisées

Suivi psychologique : 29 personnes

Analyse population accueillie :

Addiction avec Soins	48,60%	Victime de violences conjugales	17,10%
Troubles psychiques	11,40%	Poly-addiction avec soin	11,40%
Addiction sans Soins	8,60%	Pathologie psychiatriques	8,60%
Victime de violence	8,60%	Autre	5,70%

Difficultés constatées pour les adultes nouvellement accueillis :

Dépendance à un ou plusieurs produits : 83,30%
Troubles psychologiques : 44,40%
Endettement : 38,90%
Professionnelle : 27,80%
Santé physique : 22,20%
Rupture conjugale avec violence : 11,10%
Justice : 11,10%
Régularisation administrative au regard du séjour en France : 11,10%

Sorties réalisées
-nombre de personnes sorties : 16 personnes
-durée moyenne de séjour : 11.25 mois (contre 18,79 mois en 2021 où l'on avait constaté un impact Covid provoquant un fort ralentissement des propositions de logement).

Sorties logement, hébergement, santé :
-Logement autonome public ou privé : 81.25 %
-Logement social accompagné : 12.5%
·Sorties médicalisées (post-cure) : 6.25 %

L'année 2022 a donc été une année encore fortement sollicitée par les développements de nouveaux dispositifs (CEPHEE 43 places + AMI CEPHEE 43 places).
Le CHRS Deltour a dans une démarche de collaboration été follement sollicité par ces développements. L'objectif premier est d'entrer dans une phase de stabilisation et de travail sur la qualité d'accompagnement fortement mise à I 'épreuve ces dernières années.

Ces 2 années ont permis de faire émerger des sujets de réflexion :

- Place du télétravail dans le travail social,
- Lien des hébergés avec les espaces de droits communs, L'accès numérique pour les personnes hébergées.

Ces sujets déjà questionnés sont devenus majeurs au cours de l'expérience de la pandémie et de ses impacts à l'accès aux droits des personnes et à leur insertion :

- Accès au logement très fortement retardé,
- Possibilité d'accueil fortement réduite (manques de turn-over).

L'accès au logement qui a toujours été un enjeu et fait partie intégrante de la demande d'insertion des personnes devient à ce jour un élément de crise, à la fois pour l ' accès à l'autonomie des personnes mais aussi pour l'accès aux personnes en demande d'hébergement et d'accompagnement.

Le souhait de l'association de porter un dispositif de « CHRS Hors Les Murs » est toujours moteur. Nous intenogeons sa faisabilité au fil des échanges avec les bailleurs sociaux mais également le secteur immobilier privé. Non seulement les logements de petite surface sont très rares mais les logements privés proposent des coûts de loyers inabordables pour des personnes isolées, majoritairement au RSA.

Quelles que soient les modalités d'accompagnement dedans ou hors des CHRS, L'accès au logement adapté au public en précarité devient vital au sens de la dynamique sociale et de la lutte contre la précarité et la pauvreté. C'est aujourd'hui le premier frein posé à l'insertion : sans toit l'accompagnement social est mis à mal.

Perspectives pour 2023

-La situation sanitaire et la réforme attendue du cadre de l'évaluation externe nous ont amenés à un nouveau report de l'évaluation externe. Elle sera réalisée en septembre 2023 et sera réalisée par l'intervenant habilité AD-VENIR.
Le cadre d'évaluation défini, permettra de mener conjointement l'évaluation externe et l'actualisation du projet de service.

-Maintien de l'objectif de déploiement au-delà de la couronne toulousaine, dans des territoires où l'accès au logement est facilité, favorisant ainsi dans le cadre de l'accompagnement éducatif, l'insertion sociale et/ou professionnelle de la personne.

-Le projet de déménagement initié en 2017/2018 se concrétise par l'achat d'une parcelle rue Michel-Ange. Ce projet incluant l'installation de plusieurs dispositifs dont l'accueil de jour Boutique Solidarité, viendra à son terme en 2024.

-Les professionnels du CHRS Deltour sont par ailleurs mobilisés :

- En interne : Dans la réflexion portée par l'association concernant les territoires ruraux où les besoins d'accompagnement sociaux sont conséquents et où le défaut de services accroit la complexité des situations de précarité, mais aussi d'addictions ;
- En externe : sur la réforme de la tarification des CHRS au regard des conséquences sur l'avenir des CHRS et les personnes accueillies.
- Le développement d'une plateforme technique (sociale et médico-sociale) sur le nouveau site qui viendra soutenir l'accompagnement selon d'autres modalités : CHRS hors les murs, répartition territoriale, logement d'abord.

-Le déploiement de notre dispositif notamment en territoire périphérique de Toulouse reste un axe de travail de l'association, qui n'a pu se déployer en 2020. Ce déploiement doit s'envisager comme une action globale visant à appuyer et soutenir les communes dans le champ de l'insertion. L'association ARPADE dispose de pôles de compétences complémentaires permettant d'aborder l'accompagnement des personnes tant sur le plan éducatif, que celui du soin ou de l'insertion. C'est dans ce sens que nous pensons l'action future de l'association, non contrainte par des logiques de dispositif, mais proche des besoins spécifiques des personnes. L'association veut pouvoir proposer un accompagnement global et personnalisé sur du logement pérenne (Logement d'Abord) ou de l'hébergement (CHRS / CHRS Hors les murs).

Perspectives pour 2023 (suite)

Le CHRS Deltour, du fait de sa spécificité et sa reconnaissance dans le secteur, reste fortement sollicité par les cliniques psychiatriques (SSR et autres), par les psychiatres eux-mêmes pour proposer un accompagnement à des personnes encore dans leur logement, ne relevant pas de structures hospitalières ou médicalisées ; cela reste un axe de travail. L'association envisage le développement d'une Maison Relais dédiée aux personnes souffrant de troubles psychiatriques.

De plus, afin de proposer une réponse complémentaire adaptée à la demande, ARPADE propose aux services de l'Etat d'augmenter la capacité d'accueil de ce public par l'augmentation du nombre de places en CHRS HORS LES MURS. Cette proposition sera présentée en 2023 à la DDETS.

CHRS RIQUET

Présentation et objectifs

Le CHRS Riquet est une structure collective proposant 40 places en hébergement :

- 30 places dans l'hébergement collectif, réparti en chambres collectives (3, 4 ou 5 places) et en chambres doubles ou individuelles.
- 5 places dont une place couple dans l'appartement semi-collectif
- 5 places en studio relais dont deux « couples » couple et un pour personne à mobilité réduite.

Les missions

Dans le cadre de la mission de service public qui lui est confiée, le CHRS Riquet répond aux orientations et aux priorités suivantes :

- Accueillir sans condition et rapidement une personne en détresse, en réponse à une demande d'hébergement d'urgence, sur orientation du 115
- Soutenir et accompagner la personne accueillie en tenant compte de ses ressources et difficultés et problématiques,
- L'aider à accéder ou à recouvrer une autonomie personnelle et sociale,
- Co-construire avec la personne une orientation, une suite de parcours dans le logement, ou toute autre solution adaptée à la personne.

La population accueillie

Le CHRS Riquet est autorisé à accueillir, après orientation du SIAO 115 ou de la Boutique Solidarité (accord passé avec le SIAO) : des personnes isolées, des couples, avec leur animal de compagnie.

L'équipe éducative du CHRS prend en charge et accompagne une population en situation de grande précarité, dont les parcours sont chaotiques, et qui présente une ou plusieurs des problématiques suivantes :

- Des troubles liées à des addictions,
- Des troubles psychologiques et ou psychiatriques,
- Des traumatismes liés à des violences conjugales,
- Des traumatismes liés à un parcours d'exil,
- Des maladies chroniques

Ces problématiques se cumulent fréquemment et la question de l'accompagnement et de la suite de parcours vers le logement doit s'articuler à la complexité de la situation du sujet. Cela nécessite donc, en préalable, d'évaluer avec la personne ses difficultés, ses ressources et cela afin de fixer des objectifs et un accompagnement socio-éducatif adaptés, construits.
L'action est développée en complémentarité avec les autres services d'ARPADE et les institutions et organismes partenaires.
Nous travaillons plus particulièrement avec le CSAPA afin de faire évoluer le cadre institutionnel et les pratiques professionnelles en intégrant une démarche de Réduction des Risques.
L'équipe pluriprofessionnelle propose un accompagnement global et individualisé reposant sur un suivi socio-éducatif. Celui-ci respecte la temporalité de la personne, sa demande, la particularité de ses difficultés.
L'accompagnement s'inscrit dans la proximité et le quotidien articulé autour :

- d'un accompagnement individualisé : aux démarches administratives, à l'insertion professionnelle, à l'accès à la santé, à la vie culturelle, à la gestion du budget. Le but est de travailler une orientation : logement (autonome ou accompagné), hébergement (CHRS insertion, appartement de coordination thérapeutique, etc.)
- d'une dynamique collective par la participation à des ateliers (jeux de société, atelier cuisine, atelier film) et à des sorties (pétanque, Toulouse plage, etc.).

Données quantitatives :

Personnes accueillies :
-Nombre de personnes présentes : 121 personnes
-Dont 81 admissions
-Répartition : 96 hommes soit 79%, 25 femmes soit 21% dont 6 couples.
5 hommes étaient accompagnés d'un chien soit 5 chiens.
Durée moyenne des séjours : 7.66 mois
-Répartition des âges : 14 % entre 18 et 24 ans ; 41 % entre 25 et 34 ans ; 26% entre 35 et 49 ans ; 17% entre 50 et 64 ans ; 2% + de 65 ans.
Taux d'occupation : 94.1 % : soit 13736 journées réalisées pour 14600 journées possibles

Données concernant les sorties

- Nombre de personnes sorties : 79 personnes
- Durée de séjour : 7.66 mois en moyenne et 63% des séjours n'excèdent pas 3 mois
- Sorties logement, hébergement, santé :
  - Logement autonome ou accompagné : 5 personnes
  - Hébergement adapté (ACT/ATR) : 2 personnes
  - Hébergement temporaire dont CHRS : 17 personnes
  - Chez un tiers dont la famille : 14 personnes
  - Sorties médicalisées (hôpital, Halte santé, établissement spécialisé) : 5 pers.
  - Autres sorties (non précisées ou retour à la rue) : 34. Ce résultat est à mettre en relation avec les 63 % de personnes accueillies et restées moins de trois mois.
  - Incarcération : 1

Données qualitatives :

Plus de 90 % de la population accueillie au CHRS RIQUET en 2021 rencontre des problèmes de santé : physique, maladies chroniques, troubles psychiques ou psychiatriques et/ou une problématique de dépendance à des psychotropes dont l'alcool.

·25% des personnes présentent une addiction.

·37 % rencontrent des troubles psychologiques ou psychiatriques

·28 % ont un problème de santé somatique

·5% ont vécu une rupture conjugale avec violence. Il s'agit de femmes (ce % est à mettre en relation avec le fait que nous n'accueillons que 21% de femmes).

Ces éléments sont cumulatifs pour un certain nombre de personnes.

Déroulement de l'action

Des contraintes liées à la vétusté du bâtiment

Le CHRS Riquet, malgré les travaux d'humanisation réalisé en 2012, présente une vétusté préoccupante. En effet, les installations et le bâtiment se dégradent et ne répondent pas aux exigences d'un accueil digne

L'ouverture H24 en discontinu

Cette année, nous avons mis en œuvre l'ouverture du service en H24 :
-Du 1er janvier 2022 au 31mars 2022
-Lors des annonces canicules de la période estivales faites par la Préfecture de la Haute Garonne,
-Puis du 15 décembre 2022 jusqu'à la fin de la trêve hivernale.
Pour la période estivale, l'ouverture est donc ponctuelle, épisodique, peu anticipable alors que le H24 implique une organisation spécifique liée au recrutement de travailleurs sociaux supplémentaires et cela particulièrement du vendredi au dimanche.
Nous avons eu l'occasion de produire en 2021, en collaboration avec le CHRS ANTIPOUL et le CHU JUNOD, un bilan écrit, argumentaire en faveur de la pérennité d'un fonctionnement en H 24. Nous avions présenté ce document à la DDETS pour décision. A ce jour nous n'avons pas eu de retour favorable, la décision étant prise par la DIHAL.

Des évènements indésirables graves en forte hausse

Cette année 2022 est marquée par une recrudescence des évènements indésirables. En effet, nous en avons recensé 20 en 2022 contre 12 en 2021.
14 correspondent à des menaces verbales et ou physiques (10 la moitié envers les professionnels) et des passages à l'acte violent (4).

Des difficultés de recrutement et du Turn Over

Nous avons rencontré de grosses difficultés de recrutement cette année, créant de l'incertitude et nous obligeant à réduire les congés d'été à 3 semaines, pour l'éducatif, au lieu des 4 semaines habituelles, permettant un repos dans de bonnes conditions.

Perspectives pour 2023

Nous avons entamé des grands chantiers que nous allons continuer à structurer en 2023 :

- La RDR (Réduction Des Risques) et la prise en compte des addictions dans l'accueil et l'accompagnement, en lien avec le CSAPA d'ARPADE notamment.
- Structurer le réseau de partenaires :
  - o Convention avec le cabinet d'avocat DIALEKTIK, spécialisé dans le droit des étrangers
  - o Les bailleurs sociaux
  - o Le réseau e.care (dispositif de coordination et d'accompagnement aux parcours de soins des personnes en précarité, porté par le CHU de Toulouse)

TRANSITION - HEBERGEMENT DIFFUS STABILISATION

Présentation et objectifs

L'unité opérationnelle d'hébergement diffus du CHRS RIQUET, appelée TRANSITION compte 14 places dont 10 en T1 et 4 en colocation de 2 personnes.
Depuis 2020 et la situation sanitaire, l'équipe de 2 professionnels dédiés à TRANSITION a été transférée sur le site du CHRS DELTOUR et de CEPHEE.

Le besoin de réaménagement du centre collectif (chambre d'isolement Covid notamment) a justifié ce changement.
Cette situation est maintenue définitivement puisqu'elle a permis, en regroupant sur le même site les équipes dédiées à l'hébergement diffus, de créer une dynamique de travail cohérente et de favoriser la transversalité.

Ainsi, les ateliers collectifs sont mutualisés, partagés et permettent d'accueillir les publics des 3 dispositifs (CHRS Deltour, Transition et CEPHEE).
Certaines réunions ou groupes de travail sont partagés et donc permettent l'enrichissement respectif.

Pour rappel, chaque personne hébergée est accompagnée dans la globalité vers l'accès aux droits et son autonomie. Les personnes sont en rdv avec l'éducateur référent au minimum une fois par semaine (alternance domicile / bureau).

Données d'activités 2022 :

Nombre de personnes hébergées sur l'année : 23
Nombre de nouvelles admissions : 10

Taux d'occupation : 90,5% pour 4 832 journées réalisées pour 14 places installées (88.55% pour 4 525 journées réalisées en 2021).

Nombre de sorties : 11
Durée moyenne de séjour : 24,54 mois en 2022 contre 12,73 mois en 2021.

Profil du public :

Les problématiques des personnes sont souvent cumulées. Celles qui dominent : 25% santé mentale, 58,3% addictions. Nous remarquons une inversion par rapport à l'année précédente avec 40% pour la santé mentale et 20 % pour les addictions.

Nous notons une pyramide des âges inversée par rapport aux autres dispositifs d'urgence en diffus de l'association. 90% des personnes accueillies sur TRANSITION en 2022 ont plus de 36 ans contre 38,4% sur le dispositif CEPHEE AMI et 40% sur CEPHEE

Commentaires sur l'activité 2022

Les difficultés constatées dominantes sont : 80% logement (8 sur 10 nouvelles entrées), 60% liées à la dépendance, 30% liées à des troubles psychologiques, 50% liées à la santé physique.
Les freins à l'accès à l'autonomie portent essentiellement sur l'accès au suivi psychothérapeutique ou psychiatrique dans le droit commun et à la disponibilité faible de logement pour personnes isolées à bas seuil de ressources. Les problématiques de santé physique se multiplient, les longues périodes d'errance ont souvent accentuées les troubles. Nous sommes aujourd'hui amenés à accompagner des personnes sous dialyse, en situation de handicap moteur... Nous observons un nouveau frein dans l'accès au logement de notre public, le peu de logement PMR disponible.

CEPHEE - HEBERGEMENT D'URGENCE

ARPADE a choisi en décembre 2020 de répondre à l'ouverture de places d'hébergement d'urgence, justifié par la situation de crise exceptionnelle et parce qu'elle avait pu en mesurer les conséquences, notamment pour un public isolé d'hommes. Celui-ci demeure le cœur de l' action de notre association et nous étions, par notre connaissance fine et diversifiée des problématiques, légitimes pour y répondre.
Nous avons pu ouvrir 43 places entre décembre 2020 et février 2021.

Nous avions fait le choix de proposer des logements de différents types afin d'adapter la réponse à la demande et aux situations des personnes (du Tl au T5). La colocation est une expérience globalement réussie même si elle demande des adaptations en termes de profil des personnes et des personnalités L'élément moteur de ce succès reste l'accompagnement (1 ES pour 10 hébergés) et le niveau de présence des travailleurs sociaux auprès des personnes. CEPHEE s'appuie sur le dispositif CHRS Deltour en transversalité et a donc investi les espaces collectifs (ateliers éducatifs) et a permis la création d'autres. De manière exceptionnelle, la psychologue du CHRS deltour a pu soutenir l'accompagnement psychothérapeutique de certains hébergés de CEPHEE en vue d'une orientation adaptée.
Dès que le gouvernement a annoncé le maintien des places en incluant la période hivernale 2021/2022, nous avons renforcé l'équipe éducative afin de consacrer le temps nécessaire à l'accompagnement socio-éducatif. De fait, ce renfort a été optimal à partir de septembre 2021 du fait de difficultés de recrutement.

La majorité des personnes hébergées sur cette période souhaitent accéder au logement. Certaines n'ont pas de demandes particulières si ce n'est une demande de mise à l'abri temporaire.
Nous avons également souhaité, en accord avec le 115 et le SIAO maintenir l'accès aux personnes sans papiers, dans le cadre de l'accueil inconditionnel. De fait, ces personnes ont bénéficié d'un accompagnement centré sur le lien social.

En octobre 2022, ARPADE a répondu à l'AMI de la DIHAL pour l'ouverture de 43 nouvelles places d'hébergement d'urgence en diffus, seul ou en colocation. Ce dispositif s'accompagne outre le volet socio-éducatif d'une offre de prise en charge psychothérapeutique à hauteur d'un 0,65 ETP de psychologue.

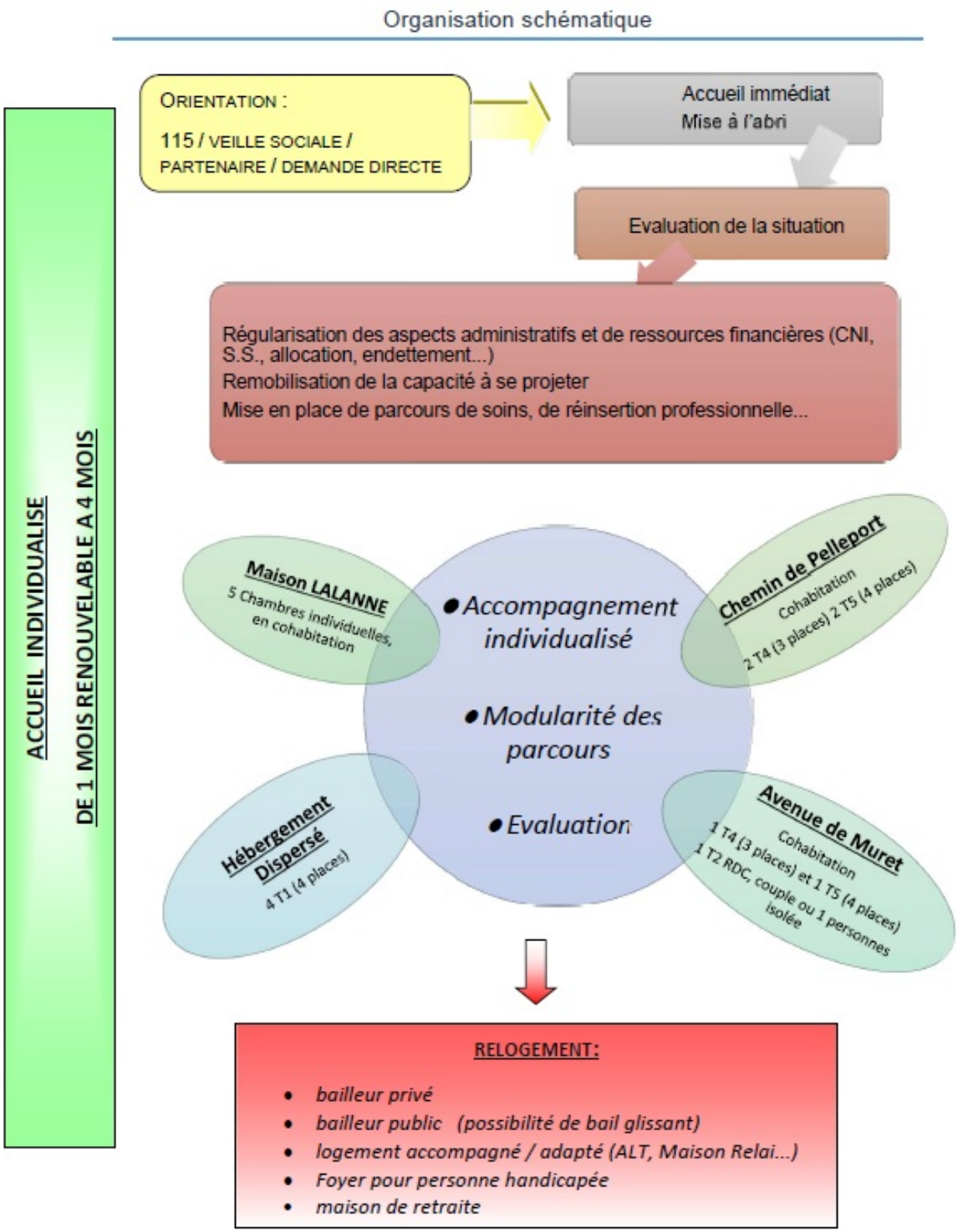
Organisation schématique
ACCUEIL INDIVIDUALISE
DE 1 MOIS RENOUVELABLE A 4 MOIS
ORIENTATION :
115 / VEILLE SOCIALE / PARTENAIRE / DEMANDE DIRECTE
Accueil immédiat
Mise à l'abri
Evaluation de la situation
Régularisation des aspects administratifs et de ressources financières (CNI, S.S., allocation, endettement...)
Remobilisation de la capacité à se projeter
Mise en place de parcours de soins, de réinsertion professionnelle...
Maison LALANNE
5 Chambres individuelles, en cohabitation
Chemin de Pelleport
Cohabitation
2 T4 (3 places) 2 T5 (4 places)
Accompagnement individualisé
Modularité des parcours
Evaluation
Hébergement Dispersé
4 T1 (4 places)
Avenue de Muret
Cohabitation
1 T4 (3 places) et 1 T5 (4 places)
1 T2 RDC, couple ou 1 personnes isolée
RELOGEMENT:
bailleur privé
bailleur public (possibilité de bail glissant)
logement accompagné / adapté (ALT, Maison Relai...)
Foyer pour personne handicapée
maison de retraite

Données d'activité 2022

Nombre de personnes hébergées sur l'année : 76

Nombre de nouvelles admissions : 35 personnes dont 3 femmes

Taux d'occupation : 87,70%
Il est à noter que des remises en état d'appartements sont souvent nécessaires lors des vacances. Cet élément associé à la nécessité de condamner temporairement des places pour effectuer des protocoles sanitaires liés aux punaises de lit influencent le taux d'occupation.

Nombre de sortie sur l'année : 36 personnes (dont 1 femme)
Durée moyenne de séjour : 12.87 mois.

Données spécifiques des personnes accueillies :

La question de l'addiction 20% et de la santé mentale 14% représentent à elles seules plus de la moitié des problématiques de santé et un tiers des problématiques globales.

Les personnes de nationalité étrangère représentent un fort pourcentage 77% soit 27 personnes sur 35 à l'entrée sur le dispositif. Les personnes sans papiers représentent 17% des entrées.

Le public évolue alors qu'en 2021 les personnes sans ressources représentaient 36% des entrées, elles représentent 45% des entrées en 2022. Ce constat est d'autant plus inquiétant que nous remarquons une diminution du volume des denrées alimentaires distribuées sur les dispositifs d'aide alimentaire.

La numérisation massive des démarches administratives met à mal notre public. Non accès aux outils (connexion internet, ordinateur, smartphone…), complexité des démarches, autant de freins que les travailleurs sociaux essaient de lever à travers les accompagnements individualisés.

Malgré notre accompagnement 33, 33% des personnes accompagnées quittent notre dispositif sur une sortie 115/Rue/Squat. Cet éléments est significatif de la complexité des parcours. En effet la capacité à habiter en logement individuel reste inaccessible pour certains. Les pathologies psychiatriques, les années de rue, l'addiction ont un impact dévastateur pour les personnes. Nous tentons donc de faire des orientations sur des dispositifs mais peu de dispositifs sont réellement adaptés. Ce public nécessite un étayage quotidien renforcé en termes d'accompagnement social, éducatif, de santé mentale et de gestion du quotidien.
Nous pouvons également expliquer ces sorties par le non-respect du règlement intérieur, un désengagement dans l'accompagnement. En effet l'hébergement reste un support à l'accompagnement ainsi celui-ci est indissociable de l'hébergement.

Conclusions et perspectives :

Le dispositif d'urgence CEPHEE est un dispositif récent avec de réelles ambitions. Nous avons ainsi souhaité inscrire dans nos perspectives le conventionnement avec le Dispositif National Ac.Sé qui vise « à accueillir, accompagner et protéger les personnes victimes de traite des êtres humains, de proxénétisme ou de prostitution, en danger localement, ayant déposé plainte ou souhaitant quitter le milieu d'exploitation ou encore souhaitant intégrer un parcours de sortie de la prostitution, par une proposition d'éloignement géographique et d'accueil en centre d'hébergement, assorti d'un accompagnement global ». Soutenu par le SIAO dans cette perspective, nous souhaitons flécher une place femme isolée en colocation pour cette action en 2023.

Le parc immobilier capté lors de la création de CEPHEE était constitué de nombreux baux précaires. Nous souhaitons donc sur l'année 2023 pérenniser notre parc en nous séparant des logements voués à la destruction en captant de nouveaux logements.

Nous souhaitons toujours répondre au mieux aux besoins des personnes accueillies. Nous souhaitons donc réfléchir à la possible mobilisation de certains professionnels œuvrant sur d'autres dispositifs tels que la psychologue ou l'auxiliaire socioéducatif quand la situation le nécessite.
Nous envisageons également d'enrichir nos compétences en matière de droit au séjour. Nous envisageons dans un premier temps, comme cela est déjà fait dans certaines associations, conventionner avec un cabinet conseil spécialisé en droit des étrangers. Nous apporterons également une attention particulière aux formations possibles en la matière. Il nous semble également nécessaire de mieux connaitre les mécanismes de la convention fluidité en nous rapprochant de la préfecture.

LES ATELIERS CHANTIER INSERTION – CONFLUENCES

Présentation et objectifs

L'association ConfluenceS a pour objet l'insertion socioprofessionnelle par l'emploi. La direction et l'encadrement sont assurés par ARPADE dans le cadre de conventions de collaboration.

Ce dispositif permet d'accueillir des salariés éloignés du marché de l'emploi en contrat d'insertion sous la responsabilité d'encadrants techniques pour la mise en œuvre des activités de production.
L'atelier de Limayrac-Toulouse a pour support des activités de 2nd oeuvre du bâtiment et **l'atelier d'Auterive** est spécialisé sur la restauration du patrimoine traditionnel en maçonnerie
Les salariés en insertion ont 2 heures hebdomadaires sur les 26h qu'il effectuent pour travailler sur leur projet socio-professionnel avec la Conseillère en Insertion Professionnelle.
L'Atelier de Limayrac / Toulouse accueille en moyenne **14 salariés** en insertion avec 2 encadrants techniques et l'atelier d'Auterive accueille en moyenne **7 salariés** en insertion avec 1 encadrant technique.

Données d'activités en 2022

Atelier de Limayrac-Toulouse

-8 personnes sont sorties durant l'année 2021 (13 en 2021), dont 5 personnes embauchées (6 en 2021). Sur l'ensemble de l'année 20 salariés ont donc été accueillis (25 en 2021).
-Le nombre d'embauche réalisé, comparativement à la même période en 2021, est donc à peu près identique.
-La présence inégale de femme et d'homme sur le chantier se maintien (1 seule femme en 2022).
-Une moyenne d'âge a augmenté à 40.5 ans contre 36 ans en 2021. La personne la plus jeune a 21 ans et le plus âgé 67 ans.

Les formations sur le chantier de Toulouse :

Des formations individuelles sur des cours de français a été mise en place en 2022 pour quatre salariés et deux formations sur la mobilité : un réentrainement conduite pour un salarié ayant validé son permis mais n'ayant jamais conduit ; il avait besoin de reprendre l'apprentissage de la conduite dans son intégralité : une remise à niveau du code de la route et 26h de conduite ont été financées. Une formation « adaptée » au permis de conduire a été mise en place en 2022 et se poursuivra en 2023 : elle permet aux personnes rencontrant des difficultés d'apprentissage de suivre une formation intensive et accompagnée du code de la route dans un premier temps et de la conduite par la suite. A l'issue de la formation qui se déroule sur plusieurs mois : le passage du permis de conduire est prévu.

Une formation professionnalisante sur le travail en hauteur avec nacelle a été réalisée en 2022 suivie par 4 salariés en parcours.

Le suivi professionnel et social sur le chantier de Toulouse :

Un temps d'accueil individualisé est réalisé chaque semaine pour faire le point sur le projet professionnel et mettre en place des micro objectifs de travail en collaboration.

Le contexte sanitaire, continue de limiter les périodes d'immersion en entreprise, renforcé par la crise économique. Cependant, cela reste un outil essentiel pour favoriser l'insertion professionnelle des salariés avec plusieurs objectifs :
·Découvrir un métier
·Confirmer votre projet professionnel grâce à des situations réelles de travail,
·Initier un parcours d'embauche

En 2022, l'ensemble des salariés en parcours ont réalisé un total de 469h de PMSMP en entreprise.
Nous espérons voir ce nombre s'allonger en 2023, convaincus de la dynamique que cela apporte dans les parcours.

Consolider le travail partenarial est pour nous essentiel. Nous poursuivons notre collaboration avec notre réseau de partenaires des SIAE de Toulouse et des environnants.
Nous renforçons également le travail avec les partenaires du champ du social et de l'insertion.

Les sorties et les principaux résultats à Toulouse

8 personnes sont sorties en 2022 :

- 1 sortie sans situation d'emploi ou de formation. Après deux années d'accompagnement on ne peut que constater l'échec de notre accompagnement. Un salarié n'a pas accédé à un emploi durable et ce malgré deux années d'accompagnement et de mobilisation.
- 1 orientation vers un autre chantier d'insertion : projet d'un salarié de s'orienter vers un chantier d'insertion avec pour support l'activité d'entretien des espaces verts, après un travail sur le choix d'orientation professionnelle : un travail de partenariat et de collaboration a permis l'intégration du salarié sur une autre ACI.
- 2 sorties vers emploi en intérim long : suite à des périodes d'immersion en entreprise par le biais d'agence d'intérim, deux salariés ont été « gardés » pour des missions d'intérim longues (plus de 6 mois).
- 2 sorties vers emploi en CDD et CDI : deux salariés se sont vu proposer des contrats de travail après avoir fait un stage dans l'entreprise.
- 2 sorties vers formation qualifiante : un salarié a testé un nouveau métier lors d'une PMSMP ; nous l'avons par la suite accompagné dans son projet de formation et il a intégré à la rentrée de septembre 2022. Un deuxième salarié est parti en formation qualifiante pour valider un niveau d'études qu'il avait dans son pays d'origine.

Les perspectives 2023 :

-Un renforcement de notre clientèle : à partir de janvier nous allons assurer la totalité de la maintenance des infra structure de l'association Arpade.
-Inscription progressive dans le cadre des clauses sociales d'insertion si cela était nécessaire.
-Maintenir et améliorer une bonne gestion de la consommation dans le cadre de la bourse aux postes.
-Continuer à améliorer la qualité du travail rendu ainsi que notre organisation afin de maintenir la clientèle acquise.
-Mise en place d'un accompagnement par un groupe d'étudiants en master 2 (de la Toulouse Bussiness School of Economie) sur leur stage long afin de travailler avec eux la mise en place de la gestion avec tableau de bord, de la rationalisation des achats et la communication sous toutes ses formes incluant le volet commercial.

L'atelier d'Auterive :

L'année 2022 a permis de concrétiser un travail de collaboration avec les deux autres chantiers d'Auterive (porté par la CCBA et Autismpro). Entre autres choses très concrètes, cela a permis l'organisation d'une journée de présentation in situ (commune d'Esperce) des chantiers d'insertion aux agents concernés du CD31 et à l'ensemble des partenaires du territoire.

L'année a été beaucoup plus productive que 2021 avec de « gros chantiers » plus faciles à gérer pour tout le monde. Mais également des petits chantiers se sont multipliés auprès de différentes communes montrant ainsi la confiance revenue de certains maires.
Un temps de travail en décembre 2021 avait permis de planifier 2022 et un certain nombre de chantier étaient positionnés et ont pu être réalisés.

Concernant les embauches et les sorties : 11 sorties (contre 4 en 2021) dont 5 embauches et 1 entrée en formation qualifiante

12 personnes accueillies sur l'année dont 1 seule femme
Nous réfléchissons à l'amélioration de cette égalité homme/femme : 1/ Nous permettons et facilitons l'accès aux différents postes de travail ; 2/ Des temps d'échanges entre salariés en insertion sur le thème de l'égalité homme / femme facilite les relations au sein du groupe ; 3/ nous informons régulièrement nos prescripteurs sur l'ouverture des postes aux femmes et nos recherches pour faciliter cet accueil.

Une moyenne d'âge de 38 ans. La personne la plus jeune avait 21 ans et la plus âgée 56 ans, ce qui nous donne une moyenne de 38 ans.

<u>Les sorties et les principaux résultats sur le chantier d'Auterive</u>

Les embauches : elles font parties des problématiques principales du bon fonctionnement du chantier. Nous essayons d'optimiser le recrutement, en prenant en compte les problématiques et les besoins d'accompagnement des candidats.

Afin de sensibiliser les partenaires sur les profils des candidats de l'IAE, une journée sur la connaissance des SIAE du territoire a été organisée avec la DTS de Muret et l'ACI porté par la CCB et l'ACI Autispro. Cette journée a rencontré un réel succès et a réuni une trentaine de professionnels issus du social et du domaine de l'insertion pour aller à la découverte des structures d'insertion par l'activité économique du bassin Auterivain.

11 personnes sont sorties en 2022 :

- Sortie sans situation d'emploi ou de formation. D'un commun accord, une sortie du chantier s'est effectuée car la situation personnelle de trois salariés était difficilement compatible avec un maintien sur le poste (problématique de santé / problématique d'addiction).
- Sortie sans situation d'emploi ou de formation. Après deux années d'accompagnement on ne peut que constater l'échec de notre accompagnement. Deux salariés n'ont pas accédé à un emploi durable et ce malgré deux années d'accompagnement et de mobilisation.
- Orientation vers un autre chantier d'insertion. Moins d'une semaine après son entrée sur le chantier, une problématique d'allergie aux matériaux utilisés sur le chantier nous ont contraint de redéfinir le projet professionnel : un travail de partenariat et de collaboration a permis l'intégration du salarié sur une autre ACI.
- Sortie vers emploi en intérim long : suite à des périodes d'immersion en entreprise par le biais d'agence d'intérim, deux salariés ont été « gardés » pour des missions d'intérim longues (plus de 6 mois).
- Sortie vers emploi en CDD et CDI : deux salariés se sont vu proposer des contrats de travail après avoir fait un stage dans l'entreprise.
- Sortie vers formation qualifiante : un salarié a testé un nouveau métier lors d'une PMSMP ; nous l'avons par la suite accompagné dans son projet de formation et il a intégré un CFA à la rentrée de septembre 2022

Les formations et le suivi socio-professionnel :

Des projets de formation sont travaillés de manières individuelles avec chaque salarié. Ils s'appuient sur des besoins de montée en compétences repérés lors de l'accompagnement socioprofessionnel et grâce au travail sur le chantier en lien avec l'encadrant technique.
Une formation individuelle sur des cours de français a été mise en place en 2022 pour un salarié et sera reconduite en 2023.
Une formation professionnalisante sur le travail en hauteur a été réalisée en 2022 (2700€) suivie par 7 salariés en parcours). Nous souhaitons la renouveler en 2023.

En 2022, l'ensemble des salariés en parcours ont réalisé un total de 1164h de PMSMP en entreprise.
Nous espérons voir ce nombre s'allonger en 2023, convaincus de la dynamique que cela apporte dans les parcours.

Perspectives 2023 :

L'année 2023, devrait être consacrée à un travail de réflexion sur la mise en place d'une deuxième équipe, l'amélioration de la communication ainsi qu'une recherche d'une meilleure rationalité économique. Ce travail sera soutenu par des étudiants en master de la TBS (Toulouse Business School) lors d'un stage long.

Poursuivre, de manière plus intensive, les collaborations commencées réellement avec la CCBA et d'autres ACI locaux.

En prévision et en collaboration avec le centre culturel l'Archipel de Tournefeuille nous réaliserons un petit film de présentation du chantier.

PLIE (PLAN LOCAL POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI)

Présentation et objectifs

Le PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi) propose un accompagnement renforcé via un parcours individualisé vers l'emploi.
L'objectif est de faciliter l'accès et le maintien à l'emploi durable des personnes en insertion sociale et professionnelle, grâce à un programme d'actions pour lever les freins à l'emploi.
Nous collaborons depuis plusieurs années avec le PLIE géré par Toulouse Métropole. Deux salariés d'ARPADE sont détachés auprès de l'équipe du PLIE pour accueillir les personnes relevant plus spécifiquement accueillies dans les centres d'hébergement, les lieux d'accueil et les associations d'insertion.

Données quantitatives

Personnes accueillies :
Les référentes PLIE ARPADE CPVA accompagnent chacune en moyenne 58 participants (contre 69 l'année précédente) en file active mensuelle.
Au 31 décembre 2022 nous comptabilisons en moyenne 118 participants en file active contre 116 en 2021, nous avons accompagné 189 participants et intégré 77 personnes (dont 70% de femmes).

Sorties réalisées :
62.54% sortie positive (CDD de 6 mois minimum ou CDI ; obtention de qualifications ou création d'activité) contre 57.05% en 2021.
Autres types de sorties non comptabilisés : les personnes cumulant des contrats à temps partiels (inférieur aux mi-temps) très précaire (CDD de courte durée, mission intérim, IAE...).
En tenant compte des sorties autre emploi CDD inférieur à 6 mois, IAE...nous arrivons à un taux de sortie positive de 71%

Données qualitatives

Profil divers des personnes accompagnées : errance, prostitution, violences conjugales, addictions, santé mentale, handicap, migration, détention

Féminisation accrue des participants : L'année 2022 comme 2021 fait apparaître une plus grande proportion de femmes (70% contre 30% pour les hommes) qui accentue la tendance à la hausse de 2021 : 39% d'hommes pour 61% de femmes en 2021.

Légère baisse du rajeunissement en 2022 des personnes accompagnées Nous constatons une forte majorité des 26-44 ans qui représentent 124 participants (pour 116 en 2021), plus de la moitié des participants de nos portefeuilles. Mais pour être plus précis, le nombre de bénéficiaires de plus de 45 ans a légèrement augmenté avec 32,27 % de notre portefeuille (contre 29,7 en 2021), à l'inverse des moins de 26 ans qui connait une baisse en représentant 3,1% du public contre 6% en 2021. Et même si la part des personnes âgées de plus de 50 ans continue d'augmenter aussi (au détriment de la tranche d'âge intermédiaire), reflet des difficultés rencontrées par les demandeurs d'emploi (constat sur le plan national) le public dit 'sénior' est plus fortement fragilisé par la conjoncture et à ce titre est davantage concerné par le statut de demandeur d'emploi de longue durée.

Légère augmentation des personnes de nationalité étrangère confirmée en 2022 : on note cette année encore l'augmentation de personnes de nationalité étrangère qui représente 75% du public accompagné (UE et hors UE) contre 70% en 2021.

Bénéficiaire du RSA en 2022 : Aucun participant à l'entrée n'est bénéficiaire des minimas sociaux, cependant nous avons un bon nombre de participants qui le deviennent en cours d'accompagnement du fait de l'octroi du RSA et des montages de dossier MDPH.

D'une manière plus générale, les participants du PLIE Arpade présentent un cumul de freins pour un même participant qui reste accentué ce qui complexifie les situations. En effet, on remarque que certains publics sont plus discriminés que d'autres et qu'une problématique peut en amener d'autres. Le public féminin, plus particulièrement primo arrivant est concerné. Cela se traduit par des difficultés à communiquer tant à l'écrit qu'à l'oral, une situation administrative incertaine pour rester en France, des problèmes de santé liés au manque de soins, une situation sociale critique en terme d'hébergement et sur le plan financier, problématique de mode de garde, prise en charge des enfants avec pathologie à laquelle s'ajoute une histoire de vie complexe, l'isolement et le manque de repère lié à l'arrivée dans un nouveau pays.

Déroulement de l'action

Comme en 2021 peu de changement sur le déroulement de l'action. En moyenne les participants sont en parcours depuis 26 mois :
- 50 % des participants n'ont pas dépassé les 12 mois de suivi
- La durée des parcours à la sortie quant à lui est de 19 mois.

La majeure partie des participants ont en commun la problématique emploi et la problématique logement, ce qui représente un frein majeur à l'insertion sociale.
Les emplois de parcours : Une grande partie des personnes admises est composée de personnes sans ressources. Elles ont recours à des emplois de quelques heures par semaine, de très courtes missions ou à l'IAE.
Les actions d'accompagnement transversales concernent principalement : les ressources financières (notamment accès à la Banque alimentaire / Deltour), la recherche d'hébergement ou logement, la santé (accès aux droits / CMU), la mobilité. Compte tenu de la part importante du public de nationalité étrangère et notamment de primo arrivant, l'apprentissage du français est bien souvent la première action mobilisée.
Les actions de redynamisation : Mobilisation des actions PLIE d'accompagnement et d'aide à l'orientation des femmes, ainsi que l'action de redynamisation et les actions de groupe (qui permettent de rompre l'isolement, de créer un réseau. Les questions de la citoyenneté et de la laïcité sont également abordées)

Perspectives pour 2023

La convention avec Toulouse Métropole a été renouvelée pour 2 ans (2023-2025) et confirme la bonne suite et la cohérence du partenariat Arpade / PLIE.
On note que les résultats de sorties positives avoisinant les 50%, traduit l'investissement des référents dans leur pratique. Le plan d'action que propose le PLIE est un support sur lequel peuvent s'appuyer les référentes et qui contribue à lever efficacement les freins des participants.
Le travail réalisé en partenariat doit lui aussi continuer à s'opérer ; notamment sur la question des relations entreprises et de la mise en emploi selon la méthode Transfer investie par le PLIE de Toulouse Métropole, pour laquelle les référentes doivent continuer à se mobiliser en 2023.
Mais c'est également, avec l'arrivée future de France Travail, l'ouverture fin 2022 d'un nouveau poste référent Plie SPIE au sein de notre structure et de nouvelles façons de travailler à mettre en place.

PREMIERES HEURES CHANTIER

Présentation et objectifs

Constat à l'origine de Premières Heures
Les contrats d'insertion classiques sont inadaptés pour les personnes en situation de très grande exclusion, essentiellement à la rue ou en CHU, tant sur la durée hebdomadaire du travail (26h/semaine) que sur la durée d'agrément (24 mois).

Le programme Premières Heures pour...
Permettre la reprise progressive d'une activité avec un encadrement renforcé à destination des personnes en situation de grande précarité (4h, 6h puis 8h par semaine sur chantier). Le travail est envisagé comme le premier levier du processus de réinsertion sociale.

Les principes du programme Premières Heures
Recrutement sans sélection, ni-prérequis
Pour un public SDF (rue ou CHU), n'entrant généralement pas en SIAE.
Progressivité et durée modulable, au cas par cas
Le programme Premières Heures s'adapte aux besoins et capacités de la personne, de 4h à 20h par semaine.
Premières Heures comme lieu d'accompagnement
Remobilisation par le travail : pas d'attente de productivité, un suivi social et un accompagnement en interne par un encadrant socio-éducatif.
Promesse de l'emploi et de l'hébergement
Mise en œuvre d'un parcours professionnel d'insertion progressif devant permettre d'être recruté à minima en CDDI.

Le Programme Premières Heures est un sas temporaire, progressif et adapté à la personne en amont du chantier d'insertion.

Pour une réinsertion pas à pas … en 5 étapes

❶ Le maraudeur ou travailleur social « orienteur » identifie, en echangeant avec la personne, que cette dernière est intéressée et motivée pour bénéficier du dispositif.

❷ Découverte du lieu d'activité et rencontre avec l'éducateur. Toujours accompagné du maraudeur ou travailleur social « orienteur ». Cela permet de confirmer l'intérêt de la personne pour le dispositif. Prise de repères dans la structure.

❸ Remise en activité très progressive sur la base d'1/2 journée de travail, accompagné d'un encadrant dans une logique de « faire avec ». En lien dans la mesure du possible avec le maraudeur, travailleur social « orienteur ».

❹ Augmentation petit à petit du nombre d'heures hebdomadaires travaillées afin de ne pas mettre le salarié en difficulté. Intégration progressive du salarié Premières Heures à une équipe, sans présence du maraudeur. Adaptation au rythme du salarié.

❺ Poursuite du parcours en CDDI – ou hors chantier d'insertion, dès que le salarié est prêt. Le recrutement peut également être proposé par des chantiers partenaires. La suite de parcours doit se faire sans rupture.

<u>Modalités administratives & financement</u>

La structure mettant en œuvre le programme Premières Heures propose au salarié une suite de CDDI de courte durée de moins de 20h hebdomadaires. Pour accompagner l'augmentation progressive du rythme de travail hebdomadaire des avenants successifs au CDDI seront signés. La durée hebdomadaire d'un parcours IAE peut être fixée en-deçà de 20 heures lorsque le contrat le prévoit pour prendre en compte les difficultés particulièrement importantes du salarié.

Données quantitatives

Durant l'année nous avons eu une demande régulière de 5 à 10 personnes par mois soit à la fin de l'année une liste de 80 personnes qui étaient en attente d'une proposition de notre part (entre les inscriptions sur la plateforme de l'inclusion et les demandes faites directement par téléphone). A l'heure ou l'on fait le bilan ce chiffre est passé à 100.

Sur l'année, 13 nouvelles personnes ont été accueillies dont deux femmes.

A compter du 1 octobre 2022 nous avons augmenté la capacité d'accueil (sans augmenter le temps d'encadrement) et la file active est de 10 personnes en permanence sur des durées de présence hebdomadaires variables.

La présence hebdomadaire : les personnes peuvent faire un maximum de 16h par semaine et un minimum de 4h. Pour 2022, la moyenne mensuelle de présence pour une personne est de 49h soit 12h par semaine.

Durée des contrats : la durée moyenne pour l'année est de 7 mois

Il y a eu 7 sorties sur l'année :
- 4 en ACI (Cocagne, 2 Confluences, Glanerie)
- 1 en emploi intérim que l'on accompagne toujours,
- 1 pour problème de santé grave,
- 1 rupture du contrat d'un commun accord.

Données qualitatives

Ce qu'a permis le programme Premières Heures dans la remobilisation du salarié :
- D'avoir trouvé un hébergement
- De sortir du dispositif avec une situation administrative à peu près « à jour »
- D'avoir commencé à prendre soin de leur corps
- De prendre du plaisir à travailler et d'avoir envie de revenir le lendemain
- De parler et d'organiser avec d'autres personnes
- De s'intéresser à nouveaux à des choses de la vie que l'on avait un peu perdu de vue

Déroulement de l'action

Recrutement des stagiaires :
Les exigences et prérequis à l'entrée
Depuis le début nous avons, de manière progressive et empirique, formalisé (sans que cela soit trop rigide) un certain nombre d'exigences minimales nécessaires au bon déroulement. Une charte d'engagement est proposée aux prescripteurs et partenaires qui veulent travailler avec nous, elle dit, pour simplifier, comment on peut et devons travailler ensemble pour accompagner la personne salariée sur le dispositif, ce que nous avons appelé la coparticipation à l'accompagnement.

D'autres exigences plutôt d'ordre administratifs sont, elles aussi, obligatoires avant l'entrée. Il s'agit essentiellement : de l'inscription sur la plateforme de l'inclusion et auprès de Pôle emploi, de disposer de la carte d'identité ou d'un titre de séjour avec droit au travail et d'un numéro de sécurité sociale.

Les activités proposées

Les activités mises en place sont liées à la recherche du sens que l'on a voulu donnée à notre action, c'est-à-dire la recherche de situation inclusives différenciées et non statiques. Sur l'année 2022, l'équipe pour partie ou en totalité est intervenue, en plus de notre ateliers fixe, sur trois autres lieux. Cela permet et favorise la rencontre avec d'autres publics/habitants ou des liens qui peuvent durer sont ainsi établis Cela évite cette sensation d'être certes accueilli, mais à l'écart quand même. Tout un ensemble de possible sont alors ouvert Les activités découlent des demandes formulées par chaque lieu Par exemple dans notre atelier ce sont des objets du quotidien qui sont fabriqués à partir de bois de palette récupéré, alors que pour la guiguette de telle commune ce sont une scène, des chaises, tables ou canapés qui ont été fabriqué et pour un quartier de Toulouse ce sont des demandes d'habitants pour leur intérieur.

Perspectives :

Parmi les réflexions que nous avons empiriquement travaillées il y a le problème de l'accès à la ou plus précisément aux différentes cultures. Nous allons travailler la aussi en partenariat (en l'occurrence une association qui s'appelle « Affaire à Suivre ») pour un accompagnement culturel.

D'autre part nous travaillons sur d'autres freins émergents pas toujours simple à résoudre tel que :

- L'équilibre alimentaire
- L'alphabétisation
- L'apparence vestimentaire et hygiène
- L'estime de soi

Ces différents points sont travaillés actuellement par la mise en place d'ateliers sur ces thèmes sous forme ludique et abordable par tous.

<u>La pérennisation du dispositif</u>

Au regard des besoins constatés (100 personnes en liste d'attente sur le dispositif) et des impacts positifs sur le parcours des personnes, nous souhaitons pérenniser le dispositif et le développer autant que possible.
Les demandes de financements sont en cours auprès des collectivités territoriales (Toulouse Métropole, Conseil départemental) ainsi que sur les fonds européens (FSE). Sans réponse positive, le dispositif ne pourra pas perdurer.
A ce jour, seule la Direccte (ASP) nous a confirmé la prolongation du dispositif.